

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**Jacques-Pierre Brissot, Étienne Clavière et la libre Amérique :  
du gallo-américanisme à la mission Genet**

par  
Tamara Corriveau

Département d'Histoire  
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de maîtrise  
en Histoire

Avril, 2008

© TamaraCorriveau,2008



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Jacques-Pierre Brissot, Étienne Clavière et la libre Amérique :  
du gallo-américanisme à la mission Genet

présentée par :  
Tamara Corriveau

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Olivier Hubert , président-rapporteur  
François Furstenberg, directeur de recherche  
Thomas Wien, membre du jury

acceptation unanime, le 20 août 2008

## Résumé

Le présent mémoire s'intéresse à l'idéologie dite « gallo-américaine » développée par Jacques-Pierre Brissot et Étienne Clavière à partir de la fondation de la Société Gallo-américaine en 1787 et en étudie les différentes manifestations jusqu'en 1792. Articulée à l'époque prérévolutionnaire, cette idéologie se basait sur une conception de la politique et de l'économie qui visait à promouvoir l'établissement de nouvelles relations politiques, morales et commerciales entre la France et la république américaine. Soutenant que l'avènement de la Révolution américaine exigeait l'instauration d'un nouvel ordre économique et politique entre les deux nations, Brissot et Clavière ont milité pour l'adoption d'un nouveau traité commercial fondé sur les principes du républicanisme et du libéralisme économique. Posant la prospérité financière comme moralement bonne, l'idéologie gallo-américaine s'est manifestée par des projets d'investissements financiers en Amérique ainsi que par des projets d'organisation de colonies républicaines en sol américain et français. À l'époque de la Révolution française, alors que Brissot et Clavière occupent des rôles centraux sur la scène politique, cette idéologie s'est retrouvée au cœur de la politique extérieure des Girondins avec l'organisation de la mission Genet. Le mémoire soutient que cette politique extérieure française répondait point par point aux principes et projets mis de l'avant par les deux hommes à l'époque de la fondation de la Société Gallo-américaine.

**Mots-clés** : Commerce, Libéralisme économique, Liberté, Lumières, Républicanisme, Révolution américaine, Révolution française, Mœurs, Moralité.

## **Abstract**

This thesis examines the “gallo-american” ideology developed by Jacques-Pierre Brissot and Étienne Clavière beginning with the foundation of the Société Gallo-américaine in 1787, following its different manifestations until 1792. Conceptualized in the pre-revolutionary era, this ideology was based on a conception of politics and economy that sought to promote the establishment of new political, economical and moral relations between France and the American republic. Arguing that the coming of the American Revolution necessitated the creation of a new economic and political order between the two nations, Brissot and Clavière advocated the adoption of a new commercial treaty based on the principles of republicanism and economic liberalism. Considering financial prosperity as morally good, the Gallo-American ideology was pursued by the elaboration of financial investment projects and the organization of republican colonies on American and French territories. At the time of the French Revolution, while Brissot and Clavière occupied important positions in the political arena, this ideology became central to the foreign policy of the Girondins with the organization of the Genet mission. This thesis argues that French foreign policy clearly responded to the principles and projects put forward by the two men at the time of the foundation of the Société Gallo-américaine.

**Keywords :** American Revolution, French Revolution, Republicanism, Liberty, Morality, Liberalism, Enlightenment, Commerce.

## Table des matières

<b>I. Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
A. Description du mémoire .....	1
1) Thèse centrale .....	1
2) Structure du mémoire.....	2
3) Présentation des sources.....	3
B. Survol biographique de Jacques-Pierre Brissot et d'Étienne Clavière.....	4
1) Une idéologie en émergence.....	4
2) Une rencontre fructueuse.....	6
3) Brissot et Clavière dans la fièvre spéculative.....	8
4) L'âge de la politique .....	10
C. Survol historiographique.....	14
1) Le parcours prérévolutionnaire de Brissot et Clavière dans l'historiographie .....	14
2) La mission Genet dans l'historiographie .....	18
<b>II. La signification de la Révolution américaine: le règne de la Liberté.....</b>	<b>22</b>
Introduction .....	22
A. La liberté philosophique et politique des Lumières.....	25
1) La liberté maîtresse de l'ordre, mère du bonheur .....	25
2) La fin du vieil ordre monarchique.....	28
3) La liberté de presse et la liberté d'instruire .....	30
B. Brissot et Clavière, défenseurs du libéralisme économique .....	32
1) Le règne des lois de la liberté.....	32
2) La fin du système mercantile et des mœurs commerciales corrompues.....	35
Conclusion .....	36

<b>III. Le gallo-américanisme et les projets de la fin des années 1780.....</b>	<b>39</b>
Introduction .....	39
A. Commerce et morale au cœur des nouvelles relations franco-américaines ...	40
1) La Société Gallo-américaine .....	40
a. Le contexte de sa création.....	40
b. L'idéologie gallo-américaine : objectifs et principes .....	42
2) Le « doux commerce » gallo-américain .....	44
B. Les projets gallo-américains.....	50
1) L'Amérique républicaine : terrain de spéculation .....	51
2) L'expansion de l'idéologie : les affinités gallo-américaines et le projet de <i>Société agricole</i> .....	57
Conclusion .....	60
<b>IV. La mission Genet : l'ordre gallo-américain à l'agenda girondin.....</b>	<b>62</b>
Introduction .....	62
A. Présentation de la mission Genet.....	64
1) La nomination de Genet.....	65
2) Les objectifs de la mission.....	66
B. Le règne des Républiques commerciales vertueuses .....	67
1) L'avènement d'un ordre commercial vertueux .....	68
2) « L'Empire de l'Ouest » au cœur des nouvelles relations gallo-américaines .....	70
3) L'Empire de la Liberté par la propagande pamphlétaire .....	74
Conclusion .....	78
<b>V. Conclusion générale.....</b>	<b>80</b>

*À ma mère, mon modèle de persévérance*

## Remerciements

Merci à ceux qui ont inlassablement cru en cette périlleuse entreprise :

Mon directeur François Furstenberg, qui a respecté mon rythme et mes éternelles hésitations. Ma mère Gisèle pour ses précieux encouragements, Louis-Gabriel, Larissa, Geneviève, Mireille et Louise-Michel, qui ont su traiter les angoisses de la page blanche. Merci à mon père qui, m'ayant offert le calme et le grand air de la Gaspésie, a rendu possible le défi effroyable de la rédaction finale. Également un merci particulier à Jean-Paul de Lagrave qui a témoigné beaucoup d'intérêt pour mes recherches lors de ma première année de maîtrise.

# I. Introduction générale

## A. Description du mémoire

### 1) Thèse centrale

Ce projet de maîtrise s'intéresse au parcours idéologique des révolutionnaires français Jacques-Pierre Brissot et Étienne Clavière et suggère qu'une attention portée à l'idéologie développée par les deux hommes à l'époque prérévolutionnaire offre une nouvelle perspective pour étudier la politique girondine lors de la mission Genet à l'automne 1792. Entamé dès le début des années 1780, leur parcours prérévolutionnaire prend un tournant important en 1787 avec la publication conjointe d'un ouvrage au titre évocateur : *De la France et des États-Unis ou de l'importance de la révolution d'Amérique pour le bonheur de la France*. Attribuant une signification particulière à la Révolution américaine, Brissot et Clavière annoncent l'avènement d'un nouvel ordre entre les nations. Régi par la liberté philosophique et politique des Lumières et le libéralisme économique, celui-ci exige selon les deux auteurs l'adoption de nouvelles relations morales et commerciales entre la France et la république américaine.

Le présent mémoire soutient dans un premier temps que cette interprétation de la Révolution américaine s'est retrouvée aux fondements de l'idéologie particulière qu'ont développée Brissot et Clavière et qu'elle s'est concrétisée avec la fondation de la Société Gallo-américaine en 1787. Bien plus qu'un foyer d'américanistes français, cette Société a donné naissance à ce que nous avons nommé le « gallo-américanisme ». Forcée à l'époque prérévolutionnaire, fondée sur une plateforme idéologique de libéralisme, de républicanisme et de capitalisme, l'idéologie – que ce mémoire décrira comme « gallo-américaine » – réclamait l'instauration d'un partenariat libéral entre la France et la république américaine.

Quelques années plus tard, à l'époque de la Révolution française, alors que Brissot et Clavière occupent désormais des rôles clés sur la scène politique française, les deux Girondins organisent une importante mission aux États-Unis. Confiée au jeune ministre Charles Edmond Genet dont elle portera le nom, la mission prévoyait la conclusion d'un pacte d'alliance entre la France révolutionnaire et l'Amérique républicaine. Généralement classée dans l'historiographie comme un épisode maladroite de la diplomatie française<sup>1</sup>, associée à une politique extérieure girondine guerrière et insouciant, la mission Genet n'a jamais été étudiée du point de vue de ses racines pré-révolutionnaires.

Le présent mémoire suggère que bien qu'il s'inscrive dans l'esprit révolutionnaire girondin de l'époque, ce projet de mission Genet puise également ses origines idéologiques dans le gallo-américanisme tel que développé par Brissot et Clavière à la fin des années 1780. L'entreprise du présent mémoire est donc de lier le gallo-américanisme de la fin des années 1780 et la mission Genet de 1792 en établissant des parallèles entre d'une part, la vision des relations transatlantiques exposée à l'époque de la Société Gallo-américaine et d'autre part, les objectifs de la mission Genet.

## 2) Structure du mémoire

Ce mémoire compte trois chapitres. Le premier : *La signification de la Révolution américaine : le règne de la Liberté*, expose l'interprétation que Brissot et Clavière tirent de la Révolution américaine. Il sera démontré que, pour eux, cet événement a un caractère paradigmatique : il instaure le nouvel ordre de la Liberté tel que l'ont conçu les Lumières. Mais nous verrons que Brissot et Clavière dépassent le cadre politique et philosophique et

---

<sup>1</sup> Frederick A. Schminke, *Genet : the origins of his mission to America*, Thèse de Ph.D. (Lettres), Université de Toulouse, 1939, p.16.

inscrivent cet événement dans une perspective économique : la Révolution américaine pourrait être le début de la libéralisation du commerce, ce qui marquerait la fin du grand système mercantile et des mœurs commerciales corrompues.

Le deuxième chapitre : *Le gallo-américanisme et les projets de la fin des années 1780* présente le gallo-américanisme comme idéologie et en étudie les significations ainsi que les manifestations à la fin des années 1780. Le but est de démontrer comment le commerce et la morale se retrouvent au cœur des relations franco-américaines envisagées par Brissot et Clavière. Pour illustrer les liens entre commerce et morale, ce chapitre étudiera les projets de Brissot et Clavière d'organiser des sociétés vertueuses en Amérique et en France.

Enfin le troisième chapitre : *La mission Genet : le nouvel ordre gallo-américain à l'agenda girondin* vise à démontrer que cette politique américaine girondine est la mise en application politique des principes gallo-américains. Nous verrons que pour Brissot et Clavière, il s'agissait d'instaurer le règne des républiques commerciales vertueuses. Nous présenterons sous cette perspective les objectifs de la mission Genet : le traité de commerce avec les États-Unis, l'ouverture du Mississippi et la propagation des principes de la liberté en Louisiane et au Kentucky.

### **3) Présentation des sources**

Les sources consistent d'abord en trois ouvrages de Brissot : *l'Examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale de M. le marquis de Chastellux* (1786), *le Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale fait en 1788* (publié en 1791) ainsi que l'ouvrage *De la France et des États-Unis* (1787), écrit conjointement avec Étienne Clavière.

Les procès-verbaux de la Société Gallo-américaine<sup>2</sup> des mois de janvier à avril 1787 ainsi que les différentes correspondances de Brissot avec Clavière, Jefferson, Servan, Dumouriez, Francesco de Miranda et Jean-Marie Roland font également partie du corpus de sources, de même que les *Mémoires* de Brissot ainsi que ceux de Marie-Jeanne Roland<sup>3</sup>. S'ajoutent ensuite le *Mémoire pour servir d'instructions au Citoyen Charles Edmond Genet* (1792), le *Supplément d'instructions au Citoyen Genet* (1793), la correspondance de Genet en Amérique, l'*Adresse aux Français libres à leurs frères de la Louisiane* de Genet et enfin l'*Adresse des Français libres aux Canadiens* de Genet et d'Henri Antoine Mézières (1793).

---

<sup>2</sup> Les procès-verbaux de la Société Gallo-américaine se trouvent dans : Jacques-Pierre Brissot, *Correspondances et Papiers*, Édition de Claude Perroud, Paris, Picard, 1912.

<sup>3</sup> Jacques-Pierre Brissot, *Mémoires (1754-1793)*, Édition de Claude Perroud, Paris, Picard, 1912, 2 Tomes. Marie-Jeanne Roland, *Mémoires de Marie-Jeanne Roland*, Édition de Paul Roux, Paris, Mercure de France, 1966.

## B. Survol biographique de Jacques-Pierre Brissot et d'Étienne Clavière

### 1) Une idéologie en émergence

Le parcours prérévolutionnaire de Jacques-Pierre Brissot s'apparente à celui de l'intellectuel français héritier des Lumières qui, issu d'une modeste famille de région, parvient difficilement à se démarquer sur la scène des gens de lettres. Né à Chartres le 15 janvier 1754, le jeune garçon grandit dans une ambiance familiale pieuse qui aura tôt fait de l'étouffer<sup>4</sup>. En 1774, âgé de vingt ans, après des études en droit et blasé par l'étroitesse d'esprit des habitants de sa paroisse natale, le jeune chartrain gagne la capitale, caressant l'espoir de se tailler une place parmi la société lettrée parisienne : « À mesure que la sphère de mes idées s'étendait, le séjour à Chartres me devenait insupportable. Les esprits y étaient dans une langueur qui contrastait trop fortement avec l'activité de mes idées<sup>5</sup> ». C'est à cette époque qu'il ajoute « de Warville » à son nom<sup>6</sup>. Brissot parle alors l'anglais et l'italien et a derrière lui quelques années d'expérience de travail auprès d'un procureur. Un de ses premiers ouvrages *Lettres philosophiques sur Saint-Paul* (1777) affiche clairement sa distanciation du dogme chrétien et son rapprochement d'une position déiste rousseauiste<sup>7</sup>.

Âgé de 24 ans, son intérêt marqué pour la guerre d'indépendance américaine l'amène à écrire son *Testament politique de l'Angleterre*, publié en 1779. Dans cette critique de la politique coloniale anglaise envers les insurgés américains, le jeune auteur

---

<sup>4</sup> Brissot, *Ibid.*, Tome 1, p.63.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.64.

<sup>6</sup> Warville est la référence anglicisée à *Ouarville*, nom du petit village près de Chartres où son père détenait des terres.

<sup>7</sup> Leonore Loft, *Passion, politics and philosophy : Rediscovering Jacques-Pierre Brissot*, Wesport, Greenwood Press, 2002, p.26.

dénonce l'illégitimité de tout despotisme<sup>8</sup>. Le manuscrit de ce pamphlet lui ayant permis de se faire remarquer par l'éditeur anglais du *Courier de l'Europe*, Brissot est engagé comme responsable de l'édition française du journal à Boulogne-sur-Mer, de 1778 à 1779<sup>9</sup>.

Ses publications du début des années 1780 définissent son idéologie égalitariste en émergence. Avec ses ouvrages *Recherches philosophiques sur le droit de propriété considéré dans la nature* (1780), *Théories des Lois criminelles* (1781), *De la Vérité ou Méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines* (1782) et *Bibliothèque philosophique du législateur et du politique* (1782-1785), Brissot expose sa vision d'un ordre social harmonieux capable d'assurer le bonheur collectif<sup>10</sup>. Sa lutte contre le despotisme, qui avait initialement débuté par une remise en question des cercles ecclésiastiques, s'articule désormais autour d'une critique générale des différents pouvoirs en place<sup>11</sup>. L'auteur des Lumières milite pour la laïcisation et l'élimination des prérogatives traditionnelles. Dans l'esprit de Brissot semble s'affirmer une vision dichotomique du monde dans laquelle un nouvel ordre social et politique, garant du bien-être collectif, s'oppose au statu quo des pouvoirs monarchiques en place.

---

<sup>8</sup> Jacques Wagner, « L'Amérique : arrêt sur image. Brissot et le Journal Encyclopédique devant les événements américains entre 1773 et 1793 », dans Michèle Morris, dir. *Images of America in Revolutionary France*, Washington DC, Georgetown University Press, 1991, p.131.

<sup>9</sup> C'est dans cette ville qu'il fit la rencontre de Félicité Dupont, avec laquelle il se maria en septembre 1782 et aura trois enfants.

<sup>10</sup> Loft, *op.cit.*, p.56.

<sup>11</sup> Loft consacre un chapitre entier à cette prise de position de Brissot contre les pouvoirs de l'Église.

## 2) Une rencontre fructueuse

L'été 1782, Brissot est en quête d'éditeurs. Il gagne Neuchâtel, plaque tournante pour l'édition de livres<sup>12</sup>. Une importante crise politique opposant aristocrates et bourgeois déchire alors Genève et tourne à l'insurrection<sup>13</sup>. Souhaitant assister aux événements, Brissot se rend sur les lieux, mais ne peut y rester longtemps : les troupes françaises marchent sur la ville et matent la rébellion, rétablissant le pouvoir aristocratique. Les membres du parti des *Représentants*, dont Étienne Clavière fait partie, fuient Genève et gagnent Neuchâtel<sup>14</sup>. C'est dans ce contexte que les deux hommes se rencontrent pour la première fois<sup>15</sup>.

Clavière, de 19 ans l'aîné de Brissot, a un parcours fort différent de celui du jeune homme. Né à Genève en janvier 1735, il grandit au sein d'une famille bourgeoise protestante de marchands et de financiers<sup>16</sup>. Son père Jean-Jacques Clavière avait longtemps eu des intérêts dans le commerce du vin ainsi que des négoce dans diverses villes européennes. Dans ce contexte, le jeune suisse avait été initié tôt aux affaires commerciales<sup>17</sup>. À l'époque de sa rencontre avec Brissot en 1782, Étienne Clavière est

---

<sup>12</sup> Par le passé, Brissot avait déjà fait affaire avec l'Imprimerie de la Société typographique de Neuchâtel. Brissot, *op.cit.*, p. 239.

<sup>13</sup> Une querelle opposait depuis le début du siècle les familles genevoises aristocrates à la bourgeoisie genevoise (les Représentants) au sujet de l'octroi des droits civils et politiques aux *natifs*. En avril 1782, le Petit Conseil exécutif dominé par l'aristocratie opposa son veto au projet d'élargissement de la citoyenneté. Éclata alors la rébellion des *Représentants* qui dura jusqu'en juillet et prit fin avec l'intervention des troupes françaises.

<sup>14</sup> Au sujet de Clavière et de son implication politique dans la révolution de Genève, voir l'ouvrage de Jean Bénétry, *L'atelier de Mirabeau, quatre proscrits genevois dans la tourmente révolutionnaire*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 1962, 493 pages.

<sup>15</sup> Brissot se remémore que dans ce cercle où il se retrouva, « on parlait politique et seulement politique ». Brissot, *op.cit.*, p. 275-276.

<sup>16</sup> Richard Whatmore et James Livesey, « Les fondations intellectuelles de la politique des Girondins », *Annales historiques de la Révolution française*, no 3 (2000), p. 4.

<sup>17</sup> *Ibid.*

nanti financièrement et sa carrière de banquier et d'investisseur est bien ancrée<sup>18</sup>. Il s'installe alors entre les deux hommes une amitié féconde qui sera au fondement d'une étroite et longue collaboration. De Neuchâtel, leurs affinités intellectuelles les mènent à rédiger leur premier ouvrage commun : *Le philadelphien à Genève*, qui sera publié à Dublin en 1783. Dénonçant la collusion entre les agents ministériels et la classe aristocratique au sein du Petit Conseil, l'ouvrage est un plaidoyer en faveur des mœurs et du système républicains<sup>19</sup>.

Dans les mois qui suivent l'échec de la rébellion de l'été 1782 à Genève, Clavière gagne Paris tandis que Brissot se rend en Angleterre. Son esprit éclectique l'engage dans plusieurs projets à la fois. Il songe alors à organiser le *Lycée de Londres*, une sorte de confrérie transnationale. Regroupant savants et penseurs, elle faciliterait l'échange des connaissances par le biais d'un journal et d'un réseau de correspondances entre les intellectuels européens et ceux du Nouveau Monde<sup>20</sup>. Installé à Londres, Brissot y publie son journal mensuel *Correspondances sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme*, de décembre 1782 à novembre 1783. Il se consacre ensuite à douze numéros du *Journal du Lycée de Londres* qui devait selon lui « servir de passeport aux vérités philosophiques et politiques qu'il fallait inoculer dans tous les esprits français<sup>21</sup> ». Il travaille parallèlement à ses publications mensuelles : *Tableau de la situation actuelle des Anglais dans les Indes*

---

<sup>18</sup> Robert Darnton, « L'idéologie à la bourse », *Gens de lettres, Gens du livre*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1991, p. 86. Darnton, ayant dépouillé les livres de compte de Brissot et de Clavière, mentionne que Clavière avait de nombreux placements et actions qui lui rapportaient annuellement plus de 130 000 livres.

<sup>19</sup> Pour une discussion de ce texte resté inaccessible, voir l'ouvrage de Leonore Loft, *op.cit.*

<sup>20</sup> Brissot, *op.cit.*, p.238.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.239.

*orientales*. Faute de ressources financières, le projet du Lycée de Londres ainsi que ces deux projets de publications doivent être abandonnés<sup>22</sup>.

Lorsque Brissot rentre à Paris au début de l'année 1784, sa situation financière est désastreuse. Peu de temps après son retour, il est emprisonné deux mois à la Bastille pour une accusation de libelle contre la reine Marie-Antoinette<sup>23</sup>. À sa sortie de prison, totalement ruiné, père de deux jeunes enfants, il vit avec sa femme Félicité Dupont dans l'appartement de sa belle-mère<sup>24</sup>. C'est à cette époque que Clavière devient le « banquier de Brissot<sup>25</sup> » : le financier suisse commence à pourvoir largement au bien-être financier de la famille Brissot et acquitte également une partie importante de leurs dettes<sup>26</sup>.

### 3) Brissot et Clavière dans la fièvre spéculative

À cette époque particulière à laquelle « la finance, la politique et l'idéologie s'entremêlent d'une façon qui défie les divisions conventionnelles de l'histoire<sup>27</sup> », Clavière s'engage sur le marché parisien de la spéculation financière. La Bourse de Paris est à son apogée et il investit en spéculant dans des projets de toutes sortes<sup>28</sup> : commerce de thé, compagnie

---

<sup>22</sup> La situation financière de Brissot resta problématique toute sa vie. Dans ses *Mémoires*, Brissot mentionne à plusieurs reprises l'aide financière fournie par Clavière pour lui permettre de subvenir à ses besoins et de payer ses lourdes dettes. Brissot, *Ibid.*, Tome 2, p.24.

<sup>23</sup> Brissot était accusé d'avoir écrit un pamphlet séditieux sur la reine Marie-Antoinette, ce qui ne fut jamais prouvé. Voir à ce sujet l'article de Frederick A de Luna, « The Dean Street Style of Revolution. Jacques-Pierre Brissot, jeune philosophe », *French Historical Studies*, Vol. 17, no 1 (1991), p. 160-190.

<sup>24</sup> Brissot aurait alors été endetté de 20 à 30 000 livres, l'équivalent à l'époque selon Darnton d'un salaire d'une vie d'ouvrier qualifié. Darnton, *loc.cit.*, p. 85.

<sup>25</sup> Expression de Robert Darnton, *Ibid.*, p. 87.

<sup>26</sup> Les registres de compte de Clavière de 1785 à 1789 démontrent que celui-ci versait mensuellement et parfois hebdomadairement de l'argent à Brissot, des prêts qui ne lui seront pas remboursés en entier. *Ibid.*

<sup>27</sup> Darnton, *Ibid.*, p. 85.

<sup>28</sup> À partir des années 1780, la Bourse de Paris acquiert sa plus haute popularité, attirant des spéculateurs des classes aisées prêts à jouer d'énormes sommes. Les spéculations prennent l'allure de campagne populaire et sont annoncées quotidiennement dans le *Journal de Paris* et

d'assurances et de distribution d'eau, immobilier parisien, colonies républicaines aux États-Unis et chefs-d'œuvre des peintres flamands de la Renaissance, Rubens et Van Dyck<sup>29</sup>. Brissot, pour qui Clavière a également acheté des actions, s'engage dans la guerre des pamphlets qui, en pleine fièvre spéculative, opposent les spéculateurs haussiers aux baissiers<sup>30</sup>. C'est dans ce contexte que les deux hommes publient *De la Banque d'Espagne dite de Saint-Charles* (1785), *De la caisse d'escompte* (1785) ainsi que *Point de banqueroute* (1787)<sup>31</sup>. Brissot et Clavière encouragent des spéculations à la baisse et dénoncent la politique fiscale étatique des haussiers comme allant à l'encontre de l'intérêt public<sup>32</sup>. Leurs pamphlets revendiquent un « commerce moral » et exigent la fin du despotisme ministériel et de la réglementation commerciale. C'est l'époque de la cristallisation de leurs positions politiques communes.

En 1786, Brissot publie *l'Examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale de M. le marquis de Chastellux*, ouvrage pour lequel Clavière avait prodigué commentaires et suggestions. François-Jean de Beauvoir, dit le marquis de Chastellux, avait publié ses récits de voyages en Amérique dans lesquels il critiquait le républicanisme américain et les mœurs quakers<sup>33</sup>. Se donnant pour but de défendre le système politique et les bonnes mœurs américaines, l'ouvrage de Brissot adressait une critique à Chastellux, laquelle servait de tremplin pour remettre en question la légitimité de

---

commentées dans les gazettes clandestines. Haussiers et baissiers se concurrencent et c'est la guerre des pamphlets. *Ibid.*, p. 84 à 98.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>30</sup> Pour une analyse détaillée de leur stratégie spéculative, voir l'article de Whatmore et Livesey, *loc.cit.*, p.10-16.

<sup>31</sup> Mirabeau signa officiellement le pamphlet, mais Brissot soutient qu'il a été écrit par Clavière et lui. Brissot, *op.cit.*, Tome 2, p.31.

<sup>32</sup> Whatmore et Livesey, *loc.cit.*, p.12.

<sup>33</sup> Voir à ce sujet l'article de Nicole Aronson, « Chastellux et Brissot : deux images de l'Amérique au dix-huitième siècle, *The French Review*, vol.49, no 6 (mai 1976), p. 960-971.

tout l'édifice politique et social du régime monarchiste français auquel était associé le marquis.

Durant ces mêmes années, Brissot travailla pendant dix mois à la chancellerie d'Orléans, à titre de secrétaire-général du marquis Du Crest, le chancelier du duc d'Orléans. Lors de ce passage à la chancellerie, Brissot présenta au duc un plan de réforme du royaume, lequel réclamait la réunion des États Généraux et l'adoption d'une Constitution pour le royaume<sup>34</sup>.

#### 4) L'âge de la politique

La collaboration de Brissot et Clavière devient des plus fertiles à partir de 1787 tandis que les deux hommes établissent des bases concrètes à partir desquelles répandre leurs idées en matière d'économie politique. Au début de l'année 1787, partageant à la fois une vision commune de l'Amérique et des projets d'investissement financiers avec des partenaires américains, Brissot et Clavière mettent sur pied la *Société Gallo-américaine*, de concert avec Nicolas Bergasse et Saint-Jean de Crèvecoeur. Le but premier de l'association est d'établir des liens commerciaux et moraux entre la France et la république américaine. La même année, Brissot et Clavière publient conjointement l'ouvrage *De la France et des États ou de l'importance de la Révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France*, véritable manifeste de leur conception du commerce moral.

En février 1788, les deux hommes font partie des principaux membres fondateurs de la *Société française des Amis des Noirs* qui rassemble notamment Bergasse,

---

<sup>34</sup> Voir Brissot au marquis Du Crest. Août 1787, dans Brissot, *Correspondances et Papiers*, Édition de Claude Perroud, Paris, Picard, 1912, p.150-160.

Condorcet, Mirabeau, l'Abbé Grégoire, Lafayette et Pétion de Villeneuve<sup>35</sup>. C'est alors que Brissot, impliqué avec Clavière dans un projet de spéculations financières sur la dette américaine, effectue un séjour de quatre mois en Amérique pour y négocier des contrats. C'est dans le cadre de ce séjour qu'il écrit son *Nouveau voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale fait en 1788*, ouvrage qui sera publié à Paris en 1791.

La rentrée en France de Brissot en janvier 1789 coïncide avec la préparation des États Généraux qui s'ouvrirent en avril. N'étant pas parvenu à s'y faire élire, il effectue ses débuts officiels sur la scène politique française à titre de président de son district électoral des Filles Saint-Thomas. Il fonde alors ce qui allait devenir un des journaux les plus importants de la période révolutionnaire : *Le Patriote français*, qui constituera le feuillet officiel de la *Société française des Amis des Noirs*. À tirage quotidien, ce journal occupera la majeure partie des activités de Brissot, plus particulièrement durant la période de l'Assemblée Constituante, soit de août 1789 à septembre 1791. Brissot sera responsable du journal jusqu'en juin 1793, date de son arrestation par les Montagnards.

Élus députés à l'Assemblée Législative, laquelle siégea de septembre 1791 à septembre 1792, Brissot et Clavière fréquentent également le *Club des Jacobins* à partir du début de l'année 1791. Ils sont à cette époque également membres de l'association le *Cercle social*, dont les presses devaient servir « à répandre les bons principes de la morale universelle<sup>36</sup> ». Mise sur pied par l'abbé Fauchet, l'imprimerie de cette société publia de nombreux pamphlets entre 1791 et 1793, en plus de feuillets journalistiques. La *Chronique du mois*, une des publications de cette association, fut une tribune

---

<sup>35</sup> Brissot était rentré en France en février 1788 à la suite d'un séjour de trois mois en Angleterre au cours duquel il était devenu membre de la *Société des Amis des Noirs*, fondée à Londres depuis mai 1787.

<sup>36</sup> Gary Kates, *The Cercle Social, the Girondins and the French Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1985, p. 203.

d'expression pour Brissot et Clavière, qui furent respectivement responsables des affaires politiques et économiques jusqu'en 1793<sup>37</sup>. Expulsé du *Club des Jacobins* à l'automne 1791, Brissot poursuit ses activités à l'Assemblée Législative en gagnant de plus en plus d'influence au Comité diplomatique. Il fréquente alors sur une base régulière les salons de Madame Roland, qui devenaient à cette époque le lieu de rencontre des députés girondins<sup>38</sup>. En mars 1792 s'organise un premier ministère girondin dans lequel Brissot a assez d'influence pour que Clavière soit désigné au poste de ministre des finances<sup>39</sup>. À l'automne 1792, élu à la Convention nationale dans 3 départements, Brissot conserve son influence considérable au sein du Comité diplomatique de la nouvelle assemblée et fait également partie du Comité de Constitution. C'est à cette époque qu'est préparée la mission Genet.

L'année 1793 marque toutefois un tournant radical pour la Révolution française, avec l'accentuation des luttes politiques entre Girondins et Montagnards. Avec la montée au pouvoir de la Montagne et l'instauration de la Terreur, les Girondins sont chassés de la scène politique. Décrété d'accusation par le Comité de Salut Public en juin 1793, Brissot tente de s'enfuir, mais est pris dans la ville de Moulins. Arrêté aux côtés d'une vingtaine d'autres girondins déclarés ennemis de la République, dont Clavière, Roland et Condorcet, Brissot est emprisonné, jugé puis guillotiné le 31 octobre 1793 à l'âge de 40 ans. N'ayant pour sa part reçu son acte d'accusation que le 8 décembre, Clavière se poignarde le soir même dans sa cellule à l'âge de 59 ans.

---

<sup>37</sup> Kates, *Ibid.*

<sup>38</sup> Voir à ce sujet l'article de Mona Ozouf, « Girondins », *Dictionnaire critique de la Révolution française*, 1988, p. 374-385.

<sup>39</sup> Frederick Jackson Turner, « The Origin of Genet's Projected Attack on Louisiana and the Floridas », *The American Historical Review*, vol. 3, no 4 (juillet 1898), p.654.

## C. Survol historiographique

### 1) Le parcours prérévolutionnaire de Brissot et Clavière dans l'historiographie

Baptisé « missionnaire spirituel des États-Unis à Paris<sup>40</sup> » par Bernard Fay et considéré comme un des américanistes français les plus actifs par Durand Echeverria, Brissot est généralement reconnu par les historiens comme un fervent admirateur de la Révolution américaine. Toutefois, son parcours commun d'américaniste avec Clavière, entamé au début des années 1780, n'a pas fait l'objet de nombreuses recherches historiques. Tandis que très peu de travaux ont été effectués sur le financier suisse, Brissot a surtout été étudié en tant que chef de file des Girondins. Notant cette tendance dans l'historiographie, l'historien Frederick de Luna souligne que : « Brissot is treated by most historians not as an individual important in his own right but as one leader of the faction named after him, the Brissotins<sup>41</sup> ».

La première étude biographique sur Brissot ne paraît qu'en 1915, date tardive si l'on considère le rôle crucial qu'il occupa à l'époque de la Convention girondine<sup>42</sup>. Pour Éloïse Ellery, première biographe de Brissot, le fait que celui-ci ait appartenu au groupe girondin défait par la Montagne aurait contribué à miner sa crédibilité auprès des historiens de la Révolution française. Le reléguant à un rôle de révolutionnaire de second plan, ces derniers n'auraient pas vu l'intérêt d'étudier son parcours prérévolutionnaire<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup> Bernard Fay, *Bibliographie critique des ouvrages français relatifs aux États-Unis 1770-1800*, Paris, Champion, 1925, p.74

<sup>41</sup> Frederick De Luna, «The Dean Street Style of Revolution. Jacques-Pierre Brissot, jeune philosophe », *French Historical Studies*, Vol. 17, no1 (1991), p.159.

<sup>42</sup> Les *Mémoires* et les *Correspondances* de Brissot furent publiés à trois reprises depuis les années 1830, M. Montrol étant le premier à publier les mémoires en 1830, en 4 volumes. Une seconde édition des mémoires par M. de Lescure est parue en 1877. En 1911, l'historien français Claude Perroud a publié ce qui demeure aujourd'hui la plus récente édition des Mémoires en 2 tomes avec étude critique et notes.

<sup>43</sup> Éloïse Ellery, *Brissot de Warville, A Study in the History of the French Revolution*, Boston, Cambridge University Press, 1915, p. 2.

La seule étude exhaustive sur le parcours prérévolutionnaire de Brissot n'est effectivement parue qu'en 2004. Dans son ouvrage *Passion, Politics and Philosophie : Rediscovering Jacques-Pierre Brissot*, l'historienne Leonore Loft étudie les influences culturelles, politiques et philosophiques qui ont balisé son parcours prérévolutionnaire. Selon elle, « academicians have disregarded Brissot's early works as irrelevant and unoriginal and therefore have excluded this material from their assessment of him<sup>44</sup> ». N'ayant pas tenu compte de ses écrits des années 1780, Loft soutient que les historiens n'ont pas pu voir ce qui a selon elle caractérisé tout son parcours prérévolutionnaire, soit son sincère et profond activisme<sup>45</sup>. Situait Brissot dans le cercle des américanistes français pour lesquels l'Amérique libre incarnait « a kind of libertarian utopia », Loft cherche à démontrer que le dévouement constant de Brissot envers les idéaux réformistes démocratiques et égalitaristes fut au cœur de toute sa démarche prérévolutionnaire.

Cette thèse de Loft diffère des conclusions de l'historien Robert Darnton, lequel s'est intéressé aux écrits conjoints de Brissot et Clavière à l'époque prérévolutionnaire. Si Darnton avait suscité une polémique en soupçonnant Brissot d'avoir été un espion à la solde de la monarchie<sup>46</sup>, ses études ultérieures soutiennent que le but des pamphlets produits par Brissot et Clavière dans les années 1780 n'était pas la défense d'idéaux réformistes, mais l'appât du gain. Dans son chapitre « L'idéologie à la Bourse », l'historien avance que dans les années qui précèdent la Révolution française, Brissot et Clavière n'avaient pas de programme concret pour réformer la France. L'auteur souligne que bien qu'une « morale rousseauiste » ait conditionné leurs actions et leurs

---

<sup>44</sup> Loft, *op.cit.*, p.13.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Robert Darnton, « The Grub Street Style of Revolution: Jacques-Pierre Brissot, Police Spy », dans *The Literary Underground of the Old Regime*, Cambridge Mass, Harvard University Press, 1982, p.43-70. Sur la réplique à Darnton, voir Frederick A de Luna, *loc.cit.*, p. 179-190. Voir également Simon Burrows « The innocence of Jacques-Pierre Brissot », *The Historical Journal*, vol.46, no4 (décembre 2003), p. 843-871.

intentions financières, les deux hommes étaient surtout financièrement intéressés par une idéologie réformatrice qui pouvait rapporter sur les marchés boursiers, dans le contexte de la spéculation populaire<sup>47</sup>. Occupant « une position stratégique dans la zone où la Bourse et la République des Lettres s'entrecroisent<sup>48</sup> », Brissot est présenté par Darnton comme « le pamphlétaire de Clavière » dans un contexte où « les spéculateurs comme Clavière ont besoin de publicistes comme Brissot<sup>49</sup> ». Darnton concluait toutefois avec une certaine ouverture : « Peut-être Clavière comprend-il vraiment la Bourse en fonction des idées puisées dans le Contrat social. Peut-être l'aspect le plus significatif de la campagne qu'il mène avec Brissot n'est-il pas l'appât du gain, mais l'expression sincère de leur pensée profonde<sup>50</sup> ».

Cette interprétation de Darnton fut nuancée par l'historien Patrice Gueniffey, lequel signa en 1991 l'étude spécialement consacrée à Brissot dans l'ouvrage collectif *La Gironde et les Girondins*. S'il dénonce chez ce dernier le contraste frappant entre « des principes constants, puisés à la source des Lumières et courageusement défendus et une politique inconstante et artificielle<sup>51</sup> », l'auteur reconnaît toutefois que la politique de Brissot et son engagement révolutionnaire restent incompréhensibles s'ils ne sont pas mis en parallèle avec les liaisons qui jouèrent un rôle crucial sur sa carrière, parmi lesquelles figure celle avec Clavière<sup>52</sup>. Mais ce « tandem Brissot-Clavière », motivé par des ambitions et des intérêts, des valeurs morales et des principes politiques communs reste pour Gueniffey le centre d'une nébuleuse<sup>53</sup>. Partageant alors l'interprétation de Darnton, l'historien soutient que les écrits de Brissot des années 1780

---

<sup>47</sup> Darnton, « L'idéologie à la bourse »..., p.86-98.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p.89.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p.90.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p.98.

<sup>51</sup> Patrice Gueniffey, « Brissot », dans François Furet et Mona Ozouf, dir. Paris, *La Gironde et les Girondins*, Paris, Payot, 1991, p.444.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.441.

<sup>53</sup> *Ibid.*

n'ont rien de révolutionnaires, mais qu'ils répondent plutôt « à la demande d'un certain public en exploitant un marché : celui des idées des Lumières<sup>54</sup> ». L'auteur conclut ainsi : « Brissot aimait passionnément la liberté, mais il la concevait comme un objet de contemplation presque inaccessible<sup>55</sup> ».

Dans un article paru en 2001, *Les fondations intellectuelles de la politique des Girondins*, les historiens James Livesey et Richard Whatmore soutiennent que les pamphlets des années 1780 contiennent une vision d'économie politique républicaine particulière. Ils cherchent à démontrer que l'enjeu des mœurs politiques et économiques, central dans la pensée des deux hommes en matière de fiscalité, n'a pas été reconnu par les historiens, dont notamment Robert Darnton, et que conséquemment, « le développement cohérent des vues politiques de Clavière et de Brissot a échappé à toute étude<sup>56</sup> ». Posant Brissot et Clavière comme deux figures majeures dans l'évolution du républicanisme, ils soutiennent que leur idéologie républicaine, en « embrassant le monde des grands États, le commerce et les sociétés diverses », a influencé l'évolution de la République démocratique moderne<sup>57</sup>. Whatmore et Livesey croient toutefois que leur idée de société était totalement abstraite et reposait sur des notions d'économie extrêmement pauvres<sup>58</sup>. Ils soutiennent qu'à l'époque de la Révolution française, n'ayant pas su être de véritables acteurs sociaux et proposer de véritables institutions sociales sur lesquelles appuyer leur conception morale, leur idéologie fut vite balayée<sup>59</sup>.

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.444.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p.458.

<sup>56</sup> Whatmore et Livesey, *loc.cit.*, p.4.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p.25-26.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p.25.

<sup>59</sup> *Ibid.*

## 2) La mission Genet dans l'historiographie

Comme le souligne l'historien Harry Ammon, la mission Genet a surtout été étudiée d'une perspective américaine<sup>60</sup>. Les historiens se sont effectivement intéressés à la réception de Genet au sein des cercles politiques américains dans le contexte des dissensions entre fédéralistes et jeffersoniens<sup>61</sup> et ont étudié les volontés américaines de libération de la Louisiane<sup>62</sup>. La thèse de doctorat *Genet : the origins of his mission to America* de Frederick Schminke veut par exemple démontrer que la mission est en continuité avec les négociations antérieures entre les États-Unis et la France sur la libération des dépendances espagnoles<sup>63</sup>.

Dans l'historiographie de la Révolution française, la mission Genet est généralement classée comme un épisode honteux de la diplomatie française girondine, vu son déroulement houleux en sol américain. Dans son étude sur la place des Girondins dans l'historiographie de la Révolution française, l'historien Antoine de Baecque souligne que certains auteurs d'allégeance jacobine tels que Rivarol (*Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution*) et Lamartine (*Histoire des Girondins*) auraient largement contribué à perpétuer les vieilles condamnations montagnardes adressées à la Gironde à l'époque révolutionnaire<sup>64</sup>. Dans son ouvrage de 1877 *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution 1787-1804*, l'historien

---

<sup>60</sup> Harry Ammon, *The Genet Mission*, New-York, Norton and Company, 1973, p.183.

<sup>61</sup> Voir à ce sujet : Harry Ammon, « The Genet mission and the Development of American Political Parties », *The Journal of American History*, Vol. 52, No 4 (mars 1966), p.725-741. Une étude plus récente est présentée dans Eric Mc Kittrick et Stanly Elkins, *The Age of Federalism*, New-York/Oxford, Oxford University Press, 1993, p.303-372.

<sup>62</sup> L'étude ancienne mais toujours incontournable reste à ce sujet : Frederick Jackson Turner, « The origin of Genet's Projected Attack on Louisiana and the Floridas », *The American Historical review*, vol. 3, no 4 (juillet 1898), p. 650-671. Voir également Frederick Keller, *American Politics and the Genet mission, 1793-1794*, Thèse de Ph.D. (Philosophie), Université de Chicago, 1951, 135 pages.

<sup>63</sup> Frederick A. Schminke, *loc.cit.*, p.33.

<sup>64</sup> Antoine de Baecque, « La Gironde et la Sorbonne, les Girondins dans l'historiographie universitaire (1886-1989) », dans François Furet et Mona Ozouf, dir. *La Gironde et les Girondins*, Paris, Payot, 1991, p. 114.

Frédéric Masson décrit par exemple les Girondins réunis autour de Brissot comme des gouvernants « incapables de suite dans les idées, ignorant tout en politique et croyant tout savoir, prenant leurs rêves étranges pour d'incontestables réalités, menant en trébuchant la France aux abîmes<sup>65</sup> ». En tant que projet politique mis de l'avant par les Girondins, la mission Genet est attribuée par Masson à des chefs girondins présentant un « degré effrayant d'inconscience<sup>66</sup> ».

Dans son volumineux ouvrage de 1912, *La Diplomatie de la Gironde*, Jacques Pierre Brissot, l'historien Goetz Bernstein considère la mission comme la marque de l'époque girondine. Genet, « un des intimes de Brissot », avait reçu une mission dont les « instructions démesurées témoignent de ces vastes et aventureux projets où transparaît l'esprit de Brissot<sup>67</sup> ». Bernstein rattache la mission à la quête girondine d'exportation de la liberté universelle en dehors des frontières françaises, l'inscrivant dans l'esprit du décret de la Convention du 19 novembre, lequel annonçait fraternité et secours à tous les peuples voulant recouvrer leur liberté<sup>68</sup>.

Préparée à l'époque à laquelle les Girondins tentèrent d'exporter la révolution en dehors des frontières françaises, la mission Genet a effectivement surtout été envisagée sous l'angle de son objectif d'exportation des principes révolutionnaires dans les dépendances espagnoles et anglaises des continents américains. L'historienne Éloïse Ellery soutient que l'objectif central de la mission concernait le plan de libération des dépendances espagnoles en Amérique<sup>69</sup> et inscrit la mission en continuité avec la

---

<sup>65</sup> Frédéric Masson, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, Genève, Slatkine Reprints, 1977, 2<sup>e</sup> Edition, (1877), p. 273.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Alfred Goetz-Bernstein, *La diplomatie de la Gironde*, Jacques Pierre Brissot, Paris, Hachette, 1912, p. 341

<sup>68</sup> Voir à ce sujet Jean-Louis Harouel, *Les Républiques sœurs*, Paris, PUF, 1997, p.9-10 et Jacques Godechot, *La grande nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, Flammarion, 1983, p.76.

<sup>69</sup> Ellery, *op.cit.*, p. 314-315.

volonté de Brissot de porter un coup fatal à la monarchie des Bourbons d'Espagne dans les colonies du Nouveau Monde<sup>70</sup>.

Harry Ammon, premier et seul historien à consacrer un ouvrage complet à la mission Genet, greffe également cette dernière à l'arrière-plan politique et idéologique girondin, la rattachant à la quête d'une confrérie républicaine universelle. Présentée comme la manifestation logique des débordements d'enthousiasme girondin pour les États-Unis et plus particulièrement de l'attachement sentimental de Brissot envers l'Amérique<sup>71</sup>, la mission répondait selon l'historien au contexte révolutionnaire de l'époque: «Girondin American Policy was formulated at a moment when French leaders were entranced by an ecstatic vision of the approaching world wide revolution which would establish republican governments for all nations (...) a kind of mystical union created by the acceptance of universally valid political principles<sup>72</sup> ».

Durand Echeverria avait écrit qu'avec la montée de Brissot à la Convention, « Americanism was to become a radical political force<sup>73</sup> ». Reprenant cette idée, l'historien Marcel Dorigny considère que la mission Genet peut être interprétée « comme la tentative de mettre en acte l'américanophilie des années 1780, dans le contexte nouveau de la guerre européenne et du changement de nature du pouvoir politique en France<sup>74</sup> ». Rééditant pour la première fois depuis sa publication originale l'ouvrage écrit en 1787 par Brissot et Clavière *De la France et des États-Unis*, Dorigny soutient que la mission Genet se comprend parfaitement si elle est réintégrée dans la vision des relations transatlantiques esquissées par Brissot et Clavière à l'époque de la

---

<sup>70</sup> Voir Marcel Dorigny, « Brissot et Miranda en 1792 ou comment révolutionner l'Amérique espagnole? », dans Marcel Dorigny et Marie-Jeanne Rossignol, dir. *La France et les Amériques au temps de Jefferson et de Miranda*, Paris, Société d'études robespierristes, 2001, p.93-105.

<sup>71</sup> Harry Ammon. *The Genet mission...*,p.19.

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> Echeverria, *op.cit.*, p.115.

<sup>74</sup> Marcel Dorigny, « La libre Amérique selon Brissot et Clavière : modèle politique, utopie libérale et réalisme économique », Préface à la réédition de *De la France et des États-Unis*, Paris, 2<sup>e</sup> Édition, 1996, (1791), p.28.

fondation de la *Société Gallo-américaine* en 1787<sup>75</sup>. La préface qu'il signait ne s'appêtant pas à un plus ample développement, Dorigny concluait que beaucoup restait encore à étudier de la mission Genet et lançait la question de savoir si celle-ci ne serait pas l'aboutissement logique du projet antérieur de *Société gallo-américaine* si cher à Brissot. Premier à suggérer une continuité possible entre la Société Gallo-américaine et la mission, Dorigny ouvrait la voie à de nouvelles recherches sur Brissot et Clavière.

Peu d'études font le pont entre le parcours prérévolutionnaire de Brissot et sa carrière révolutionnaire, l'historiographie se divisant généralement en deux voies : celles sur son parcours des années 1780 et celles proprement consacrées à sa carrière révolutionnaire. En ce qui concerne Étienne Clavière, la rareté des ouvrages qui lui sont consacrées le condamne à vivre dans l'ombre de Brissot. Souhaitant apporter un éclairage nouveau sur le parcours idéologique des deux hommes, le présent mémoire propose de relier leur vie d'entrepreneurs, de spéculateurs et de réformistes des années 1780 à leur vie de révolutionnaires girondins.

---

<sup>75</sup> *Ibid.* p. 8.

## II. La signification de la Révolution américaine: le règne de la liberté

### Introduction

« Pour peu qu'on considère avec des yeux attentifs le milieu du siècle où nous vivons, les événements qui nous agitent, nos mœurs, nos ouvrages et jusqu'à nos entretiens, il est bien difficile de ne pas apercevoir qu'il s'est fait à plusieurs égards un changement bien remarquable dans nos idées et qui semble nous en promettre un plus grand encore<sup>1</sup> ». D'Alembert écrivait ces lignes en 1759. Moins de deux décennies plus tard, la Révolution américaine semblait lui donner raison. Ce grand changement envisagé par le philosophe habitait désormais l'esprit des réformistes français à qui l'Amérique républicaine offrait alors un modèle concret d'application des principes des Lumières<sup>2</sup>. En effet, les thèmes de liberté, d'égalité et de recherche du bonheur étaient alors enchâssés dans la Déclaration d'indépendance américaine. À la fin des années 1770, la guerre d'indépendance américaine représentait en France un puissant symbole, celui de la révolte d'un peuple contre la tyrannie d'un pouvoir absolu, incarné par la Couronne et les cercles ministériels anglais<sup>3</sup>.

La décennie suivante, tandis que l'Amérique républicaine se consolidait progressivement, différentes interprétations quant aux leçons que la France devait tirer de la révolution coexistaient dans les cercles américanistes parisiens, rendant hétéroclite ce que l'historien Durand Echeverria a appelé le « torrent pro-américain<sup>4</sup> ». Parallèlement aux réserves affichées par certains américanistes s'exprimait un courant anti-américaniste, méfiant à l'égard de la viabilité de l'expérience politique américaine fondée sur le

---

<sup>1</sup> D'Alembert, cité dans Ernst Cassirer, *La philosophie des Lumières*, Brionne, Gérard Monfort, 1982, p.40.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Durand Echeverria, *Mirage in the West. A history of the French Image of American Society to 1815*, Princeton, Princeton University Press, 1968. p. 70.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.82.

libéralisme, la démocratie et le républicanisme<sup>5</sup>. Pour les tenants de ce courant, les questions de la dette américaine, des divisions de politique intérieure relativement à l'élaboration de la Constitution et à la direction à donner au fédéralisme assombrissaient le tableau de l'Amérique rêvée<sup>6</sup>. Un événement comme la Rébellion de Shays à l'automne 1786 représenta pour eux la manifestation claire d'un important bouleversement social, reflet d'une nation américaine divisée et politiquement instable<sup>7</sup>. Enfin, les traces d'une théorie de la dégénérescence américaine, mise de l'avant dans des ouvrages publiés dans les années 1770 par Buffon, Cornélius de Pauw et l'Abbé Raynal, subsistaient en France dans les années 1780 et contribuaient à ternir l'image des États-Unis<sup>8</sup>.

Pour le journaliste Jacques-Pierre Brissot et le financier Étienne Clavière, ces interprétations pessimistes découlent d'un seul et même problème : les Français ne connaissent rien de l'Amérique<sup>9</sup>. Selon eux, de trop nombreux écrits restent dictés par des « préjugés absurdes » que répandent certains gazetiers français et anglais : « S'il faut les croire, les Américains libres sont plongés dans des embarras inextricables, forcés à faire banqueroute, livrés à la plus violente anarchie, exposés aux tomahawk des implacables Indiens<sup>10</sup> ». Animés par l'urgence d'enrayer ces préjugés à une époque où « rien de ce

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.127.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.129.

<sup>7</sup> L'Abbé Mably, dans son ouvrage *Observation sur le gouvernement et les lois des États-Unis* paru en 1784 craignait par exemple pour la survie d'une république américaine sans structure aristocratique pour en maintenir l'ordre. *Ibid.*, p.127.

<sup>8</sup> Denis Lacorne, *L'invention de la République, le modèle américain*, Paris, Hachette, 1991, p.60. Selon cette théorie, les « sauvages » de l'Amérique et, dans une moindre mesure, les colons américains, étaient condamnés à être physiquement et intellectuellement inférieurs aux Européens vu la rudesse du climat de leur continent. Ces idées étaient assez répandues pour que Thomas Jefferson consacre une partie importante de ses *Notes on the State of Virginia* aux Européens dans le but d'y réfuter cette vision d'une Amérique dégénérée.

<sup>9</sup> Jacques-Pierre Brissot et Étienne Clavière, *De la France et des États-Unis ou de l'importance de la Révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Édition du CTHS, 1996 (1787) p. viij.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.304.

qui se passe dans les États-Unis ne peut plus, ne doit plus être étranger<sup>11</sup> », Brissot et Clavière se font un devoir de démasquer toutes les calomnies répandues en France<sup>12</sup>. C'est dans cette perspective qu'ils publient en 1787 un ouvrage au titre évocateur : *De la France et des États-Unis ou de l'importance de la Révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France*. Profondément critique à l'égard des pouvoirs en place, l'ouvrage constitue un véritable plaidoyer en faveur de la liberté<sup>13</sup>.

Dans le présent chapitre, nous verrons comment, en posant le principe de liberté au cœur de tout projet de réforme, les deux auteurs entrevoient le renversement prochain du vieil ordre colonial et monarchique régissant les rapports entre les nations. Pour ce faire, nous étudierons dans un premier temps cette liberté qu'ils revendiquent dans son lien avec la conception des Lumières : une liberté basée sur la raison et orientée vers l'atteinte du bonheur collectif et qui ne peut se réaliser sans la liberté de presse. Dans un deuxième temps, nous verrons que cette liberté est également pour eux synonyme de libéralisme économique et qu'elle exige une révolution des mœurs commerciales. Forcée à l'époque prérévolutionnaire, cette conception globalisante de la liberté est importante : c'est celle-là même qui se retrouvera au cœur de la politique girondine de l'automne 1792 alors que le Conseil exécutif de la Convention chargera Genet d'œuvrer au renversement du vieil ordre colonial.

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.xlij.

<sup>12</sup> Procès-verbaux de la Société Gallo-américaine, 9 janvier 1787 dans Brissot, *Correspondances et Papiers*, Édition de Claude Perroud, Paris, Picard, 1912, p. 110.

<sup>13</sup> L'ouvrage développe de nombreuses idées exposées auparavant par Brissot dans ses ouvrages précédents, notamment dans son *Examen critique des voyages du marquis de Chastellux*, publié en 1786. Brissot, *Mémoires (1754-1793)*, Édition par Claude Perroud, Paris, Picard, 1911, Tome 2, p.46.

## A. La liberté philosophique et politique des Lumières

Rejetant toute croyance fondée sur le témoignage de la révélation, de la tradition et de l'autorité, la raison des Lumières amorçait la lutte aux prérogatives du système monarchique<sup>14</sup>. Imprégné de cet esprit des Lumières, dans son ouvrage *Examen critique des voyages du marquis de Chastellux* publié en 1786, Brissot écrivait que la raison devait bientôt se retrouver au cœur de toutes les conversations. Elle allait rapprocher les hommes, éclairer les opinions, humaniser les cœurs et sonner le glas de la hiérarchie des ordres et de son système des privilèges<sup>15</sup>. Exigeant la fin du vieil ordre, la raison ouvrait la voie de la liberté.

### 1) La liberté maîtresse de l'ordre, mère du bonheur

Cette idée très marquée chez Brissot et Clavière d'un bonheur prochain et réalisable pour l'humanité répond à une conviction propre de l'époque voulant que l'homme, par la raison, possède la capacité d'améliorer les conditions économiques, politiques, morales et intellectuelles de son existence<sup>16</sup>. La raison, conçue par plusieurs penseurs du dix-huitième siècle comme une force positive, est placée au fondement de la nouvelle science des mœurs, toute orientée vers la recherche du bonheur pour le plus grand nombre<sup>17</sup>. Le thème des mœurs se charge ainsi, à la fin du siècle, d'un sens social et politique nouveau<sup>18</sup>. L'idée de la décadence morale articulée au siècle précédent semble céder la

---

<sup>14</sup> Ernst Cassirer, *La philosophie des Lumières*. Brionne, Gérard Monfort, 1982, p.48.

<sup>15</sup> Brissot, *Examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale de M. le marquis de Chastellux*, Londres, 1786, p.119.

<sup>16</sup> Lacorne, *op.cit.*, p.67.

<sup>17</sup> Cassirer, *op.cit.*, p.48.

<sup>18</sup> Georges Benrekassa, *Le langage des Lumières*, Paris, PUF, 1995, Tome 2, p.47. L'article « mœurs » du *Dictionnaire universel* de Richelet de 1680 définissait ainsi le vocable : La manière bonne ou mauvaise dont vit une personne.

place à un culte nouveau de la régénérescence dans lequel les mœurs s'organisent en un système de morale sociale, « les mœurs perfectionnées pouvant devenir la substance suffisante d'un ordre harmonieux<sup>19</sup> ». Comme le souligne George Benrekassa, « les bonnes mœurs en viennent à être considérées comme des principes souverains, capables de décupler la puissance du légal<sup>20</sup> ».

Théoriciens des mœurs, Brissot et Clavière posent la liberté politique comme base de leur régénérescence, comme le point de départ de tout progrès. La liberté politique, ce « droit accordé au citoyen de prendre part à l'administration de la chose publique<sup>21</sup> » a selon eux cet effet de « régénérer l'homme social<sup>22</sup> ». Elle tire « la ligne de démarcation entre l'ignorance et les lumières, entre le bonheur et le malheur, entre l'ordre et le désordre, entre le bien et le mal<sup>23</sup> ». Ainsi, l'homme s'élève en proportion de la liberté qu'il acquiert et dégénère en proportion de celle qu'il perd<sup>24</sup>. Défini comme l'absence de liberté, qu'elle soit civile dans le cas des Noirs ou politique dans le cas des Blancs sous un régime niant les droits de l'homme, l'esclavage est pour eux synonyme non seulement d'oppression et de despotisme, mais surtout de dépravation. Brissot avait clairement exposé cette idée en 1786 dans son *Examen critique* en écrivant : « La dépravation de l'homme est une conséquence de l'usurpation de ses droits. Il est bon, partout où il est libre, partout où il est bien. Il est méchant partout où il est mal, c'est l'esclavage seul qui abrutit<sup>25</sup> ». C'est en suivant cet argument que Brissot et Clavière soutiennent que dans

---

<sup>19</sup> Benrekassa, *Ibid.*, p.62.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.78.

<sup>21</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.121.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p.314.

<sup>23</sup> Brissot, *Examen critique*...p.99. Cet argument sera à la base de l'opposition à l'esclavage de la *Société française des Amis des Noirs* qu'ils fonderont en 1788.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p.104.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p.93-94, p.86

l'Amérique libre, le magistrat a peu à faire parce que le citoyen est libre et l'homme libre respecte toujours la loi et son semblable<sup>26</sup>.

L'homme libre est pour eux l'homme raisonnable, donc vertueux et bon par essence. Il est celui qui s'adonne naturellement aux bonnes mœurs publiques et privées. Il démontre ainsi du zèle au travail, sait faire preuve de fraternalisme et de patriotisme, il a en lui le sentiment permanent de l'amour de la famille et valorise la simplicité du mode de vie<sup>27</sup>. En 1791, dans la préface de ses récits de voyages aux États-Unis, Brissot réitérera cette idée de façon très claire en soulignant que puisque l'homme libre est l'homme raisonnable par essence, les bonnes mœurs sont donc « la manifestation de la raison appliquée à tous les actes de la vie<sup>28</sup> ».

Pour Brissot et Clavière, la liberté est ainsi posée comme une garantie de l'ordre social et du bonheur collectif. Apologistes d'une science du bonheur, convaincus que leur époque est celle où jamais un si grand nombre d'hommes ne furent réunis par « la conviction de l'inutilité des rivalités haineuses<sup>29</sup> », Brissot et Clavière misent sur une « politique du bonheur » devant remplacer la politique du trouble, « la vraie gloire n'étant plus celle des conquêtes, mais celle de rendre le peuple heureux<sup>30</sup> ». Comme le souligne l'historien Robert Mauzi, le bonheur en vient à être considéré par plusieurs penseurs de cette fin de siècle comme le seul mobile de l'homme, comme le « point d'origine et de cristallisation de toutes ses tendances, tous les instincts de l'homme devant tendre à

---

<sup>26</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.325.

<sup>27</sup> Il y a ici beaucoup de parallèles à tracer avec la vision des vertus républicaines de Thomas Jefferson.

<sup>28</sup> Brissot, *Nouveau voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale*, Paris, Chez Buisson, 1791, préface, p.viiij.

<sup>29</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.xxxvj.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. xliv.

l'harmonie universelle, toutes les ressources de l'esprit devant tendre à cette capitale entreprise<sup>31</sup> ».

Quelques années encore et cette conception « globalisante » d'une liberté politique garante du bonheur allait se retrouver au cœur des pamphlets révolutionnaires girondins à l'époque de la mission Genet.

## 2) La fin du vieil ordre monarchique

Fidèles à cette conception de la liberté, c'est de façon fort conséquente que Brissot et Clavière réclament une réforme radicale des mœurs françaises avilies. Les deux auteurs de *De la France et des États-Unis* soutiennent que la vieille France monarchique, ce « vieillard orgueilleux » qui croit tout savoir et s'attarde dans « les sciences futiles, dans les arts frivoles, dans les modes, dans le luxe, dans l'art de plaire aux femmes, dans le relâchement des mœurs », n'est plus à l'ordre du jour<sup>32</sup>. La Révolution américaine a rendu inévitable l'examen de la question du bonheur public, examen portant tout à la fois sur le contrat social, la liberté civile et l'indépendance du peuple. Cet événement inédit a exacerbé le désir d'une grande réforme sociopolitique à laquelle la vieille France ne pourra échapper<sup>33</sup>. Persuadés de « l'impossibilité que l'absurde despotisme règne longtemps dans le voisinage de la liberté<sup>34</sup> », les deux hommes soutiennent que l'influence de la Révolution américaine fera progressivement évoluer les nations monarchistes vers un nouveau système de gouvernement sans abus, guidé par les droits

---

<sup>31</sup> Robert Mauzi, *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1965, p. 141.

<sup>32</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.vj.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.xxx.

<sup>34</sup> *Ibid.*

de l'homme<sup>35</sup>. Brissot avait déjà exprimé cette idée en écrivant que les nations, entraînées par « le torrent qui les porte vers la liberté<sup>36</sup> », devaient désormais perpétuellement réclamer contre les usurpations « jusqu'à ce qu'il n'en reste plus ». Elles devaient s'intégrer à « un ordre de choses tout à fait nouveau, exigeant un changement complet d'habitudes et d'idées<sup>37</sup> ».

Pour bien marquer l'arrivée de cette ère particulière, Brissot et Clavière donnent un sens nouveau à certains mots et réclament l'adoption d'un nouveau vocabulaire : le terme « anglo-américain », généralement utilisé en France pour désigner les Américains, ne doit maintenant selon eux représenter que les colonies du Canada et de la Nouvelle-Écosse, encore sous le joug de la monarchie anglaise<sup>38</sup>. Les deux auteurs seraient, selon leurs écrits, les premiers à proposer les termes « d'Américain libre » et « d'Amérique libre », l'épithète *libre* caractérisant mieux selon eux « l'esprit particulier de ces républiques » que ne le fait le terme « septentrionale » généralement utilisé en France<sup>39</sup>. Utilisés dans l'ouvrage de Brissot et de Clavière, ces termes seront officiellement adoptés par la *Société Gallo-américaine* qui déclarera que « puisqu'il importe de ne pas confondre les Américains qui ont recouvré leur liberté de ceux qui sont encore esclaves, la société doit sanctionner, par un arrêté spécial, la dénomination d'Américain libre employée constamment et pour la première fois dans l'ouvrage sur la France et les États-Unis. La Société adopte ce terme

---

<sup>35</sup> Brissot et Clavière écrivent ces lignes en 1787, ils doivent donc rester prudents sur les termes employés. Leur ouvrage sera publié à Londres. *Ibid.*, p.xxxj.

<sup>36</sup> Brissot au marquis Du Crest, Août 1787, dans Brissot, *Correspondances* ..., p. 154.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.160.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p.ix

<sup>39</sup> Ces termes reviendront constamment dans leurs écrits, dans les textes de la Société Gallo-américaine, dans la correspondance de Brissot et également dans certains textes de la Gironde, signés de la main de Brissot.

d'Américain libre et fera tous ses efforts soit verbalement, soit dans ses écrits, pour en répandre l'usage<sup>40</sup> ».

La Révolution américaine est donc perçue comme l'événement déclencheur d'un grand courant réformiste, une « impulsion universelle vers la liberté<sup>41</sup>. » Parce qu'ils ont fait de la liberté et de la recherche du bonheur des droits inaliénables, les Américains sont pour Brissot et Clavière « les premiers sous le ciel qui aient établi des formes de gouvernement favorables à la liberté universelle<sup>42</sup> ». Le Congrès américain, que les deux hommes baptisent du terme évocateur de « lumière des nations », a posé selon eux rien de moins que les bases du bonheur universel.

### 3) La liberté de presse et la liberté d'instruire

Pour Brissot et Clavière, l'accession à la liberté politique génératrice de mœurs vertueuses ne pourra se produire en France sans le secours de la liberté de presse. Ils considèrent celle-ci comme un moyen privilégié de conscientisation puisqu'elle permet l'instruction populaire à travers la lutte aux préjugés du vieil ordre monarchique<sup>43</sup>. Confiant aux écrivains et gazetiers le rôle d'éclairer le peuple sur les abus et les préjugés<sup>44</sup>, Brissot et Clavière se désolent que certains livres précieux manquent en France « au moment où ceux-ci exciteraient une heureuse fermentation en répandant les vrais principes<sup>45</sup> ».

En tant que jeune journaliste, Brissot envie le foisonnement des presses aux États-Unis, les gazetiers américains faisant selon lui figures de «missionnaires, d'anges

---

<sup>40</sup> Prospectus de la Société Gallo-américaine, dans Brissot, *Correspondances...*, p.114.

<sup>41</sup> Brissot, *Examen critique...* p.100.

<sup>42</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.308.

<sup>43</sup> En tant que pamphlétaire et journaliste, Brissot fait de la lutte pour la liberté de presse son cheval de bataille, ayant par le passé personnellement connu les difficultés liées à la censure française. En 1789 il écrira son pamphlet politique *Nécessité de rendre la presse libre*.

<sup>44</sup> Brissot, *Examen critique...* p.118.

<sup>45</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.xxiv.

députés par le ciel pour le bonheur des hommes » en répandant les vérités dans le but de dissiper les préjugés<sup>46</sup>. Réclamant la levée de la censure en France, les deux auteurs risquent ces lignes audacieuses : « Que le gouvernement éloigne tous ces obstacles, qu'il ait le courage ou plutôt la saine politique de rendre à la presse sa liberté et les bons ouvrages, les ouvrages véritablement utiles auront un plus grand succès et le bien se fera<sup>47</sup> ».

Ils sont convaincus que la révolution des mœurs qu'ils espèrent ne peut s'effectuer dans les esprits sans le secours de l'instruction et sans une véritable campagne d'éducation morale capable d'opérer une mutation des esprits, jusqu'ici emprisonnés dans l'ignorance. Ils soutiennent qu'en France « la vérité n'est jamais semée dans un temps favorable, elle est souvent étouffée en naissant, elle ne perce que lentement et difficilement, ne produisant que des effets circonscrits dans un cercle trop étroit, pour que l'instruction devienne populaire et nationale<sup>48</sup> ».

Ce rôle de premier plan accordé à l'instruction, via la liberté de presse, sera réitéré par Brissot lorsqu'il écrira en 1791 qu'elle seule permettra de redresser ce « peuple déjà vieux, depuis si longtemps courbé sous les fers, ce peuple qui doit être dépouillé du vieil homme<sup>49</sup> ». Considérant les républicains comme les « philosophes par excellence de la politique », il les définira comme ces hommes qui, « ne voulant triompher que par la raison, n'attendent des réformes que de la propagation des lumières dans tous les esprits<sup>50</sup> ». À l'automne 1792, ce rôle crucial de la presse et de l'instruction populaire sera

---

<sup>46</sup> Brissot, *Nouveau voyage*...p.320.

<sup>47</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p..xxv.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> Brissot, *Nouveau voyage*...p.xxj.

<sup>50</sup> Cité par Marcel Dorigny, « La République avant la République. Quels modèles pour quelle République ? », dans Michel Vovelle, dir. *Révolution et République, l'exception française*, Paris, Édition Kimé, 1994. p. 117.

au cœur du programme de Brissot lorsqu'il voudra fomenter des soulèvements populaires, par le biais de pamphlets de propagande révolutionnaire.

## **B. Brissot et Clavière, défenseurs du libéralisme économique**

S'il doit produire des transformations sociales et politiques dans les vieilles monarchies, le nouvel ordre fondé sur la liberté universelle ouvert par la Révolution américaine doit également mener à des changements en profondeur dans les rapports commerciaux entre les États, ouvrant un nouvel ordre économique. En effet, dans la vision du monde que développent Brissot et Clavière, le règne de la liberté entraînera également l'avènement du libéralisme économique.

### **1) Le règne des lois de la liberté**

Les idées économiques de Brissot et Clavière s'inscrivent dans la philosophie politique et morale du dix-huitième siècle qui « cherche les fondements d'un ordre social approprié à la nature de l'homme<sup>51</sup> ». Sur certains points, les idées des deux hommes rejoignent la doctrine physiocrate, sans toutefois l'embrasser complètement. Fruit d'une « réaction libérale<sup>52</sup> », cette école de pensée s'opposait au cadre théorique traditionnel du mercantilisme, qui avait jusque-là dirigé les rapports de commerce entre nations<sup>53</sup>. Les physiocrates posaient le développement exclusif de l'agriculture comme fondement de la félicité publique et de la prospérité nationale, aux dépens des intérêts du commerce et de

---

<sup>51</sup> Françoise Duboeuf, *Introduction aux théories économiques*, Paris, La Découverte, 1999, p.30.

<sup>52</sup> Auguste Dubois, *Précis de l'Histoire des doctrines économiques*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 8.

<sup>53</sup> Paul Permezel, *Les idées des physiocrates en matière de commerce international*, New-York, Lenox Hill Publications, 1973, p.2.

l'industrie<sup>54</sup> et militaient pour une liberté complète en matière d'échanges internationaux. Ils critiquaient les grands monopoles et les compagnies privilégiées et s'opposaient aux règlements protectionnistes du grand système mercantile<sup>55</sup>, défenseur d'une industrie nationale forte et protégée<sup>56</sup>. La doctrine physiocrate soutenait également que les échanges ne devaient pas être effectués dans un objectif de profit, leur finalité naturelle devant plutôt résider dans l'avantage réciproque procuré par la satisfaction des besoins de chacun.

À l'instar de l'école physiocrate, qui soutenait que l'ordre naturel dicte à l'homme les principes de la propriété et de la liberté des échanges<sup>57</sup>, Brissot et Clavière prétendent que « la nature, qui a voulu faire des hommes autant de frères et des nations autant de familles, leur a donné la pente à des besoins qui les jettent dans la dépendance les uns des autres; cette sage nature a, par la distribution de ses dons, ainsi prévenu et condamné tout système exclusif<sup>58</sup> ». S'opposant farouchement à toute réglementation gouvernementale, ils déclarent que favoriser l'industrie, c'est la laisser à elle-même car « quelque favorables que puissent paraître certains règlements, ils la gênent toujours<sup>59</sup> ». Reprenant l'idée articulée par l'économiste écossais Adam Smith dans son ouvrage la *Richesse des nations*, les deux libéraux soutiennent que le commerce international doit s'organiser en suivant le principe de l'harmonie des intérêts : chaque nation fournit aux autres ce qu'elle peut leur procurer mieux et à meilleur marché que les autres, la liberté d'échange ayant pour effet que chacune pourra acheter aux meilleures conditions ce qui

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.2, p.68.

<sup>55</sup> Robert F. Hébert, « Fondements et développements de l'économie publique », *Dix-Huitième siècle*, no 26, 1994, p. 45.

<sup>56</sup> Ce système avait connu un triomphe dans la France de Louis XIV avec le ministre des finances Colbert, lequel défendait l'idée d'une économie nationale autosuffisante, fermée à l'étranger.

<sup>57</sup> Paul Permezel, *op.cit.*, p.68.

<sup>58</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.190

<sup>59</sup> *Ibid.*, p.8.

lui manque<sup>60</sup>. La richesse de chaque nation devenant ainsi profitable à tous, il en résulterait selon eux une prospérité générale, laquelle assurerait à chacune d'avoir plus à donner et surtout plus à recevoir. Le commerce serait alors ce qu'il devrait être, soit « l'échange du travail contre le travail, des jouissances contre les jouissances, un état de richesse sans pauvreté d'aucun côté<sup>61</sup> ».

Mais cette prospérité promise ne sera réalisable que lorsque la législation de chaque État assurera le maintien de la liberté individuelle et la conservation de la propriété<sup>62</sup>. En posant la liberté dans les mouvements ainsi que le droit de réclamer contre les atteintes à cette liberté comme « base du génie, de l'industrie et de la grandeur de l'État<sup>63</sup> », Brissot et Clavière posent en fait l'initiative individuelle au cœur de leur vision du commerce. Cette liberté dans le commerce qu'ils réclament comme gage à la prospérité des nations doit en effet également servir les intérêts des entrepreneurs particuliers. Les deux hommes soutiennent que tandis que le gouvernement anglais « laisse toujours prendre les devants au négociant », laisse son industrie « libre de multiplier ses tentatives partout où elle peut espérer du gain » et laisse la place à l'expérience particulière, le commerce français est quant à lui « accoutumé à ne pas faire un seul pas sans être obligé d'avoir recours à l'intervention du gouvernement<sup>64</sup> ».

Écartant les obstacles du monopole, le gouvernement français doit selon eux préparer le terrain pour un commerce nouveau, jusqu'au moment où, « rendant au commerce une entière liberté, les spéculateurs particuliers pourront faire des essais sans

---

<sup>60</sup> Brissot et Clavière avaient lu Adam Smith et en recommandait la lecture à leurs lecteurs dans *De la France et des États-Unis*.

<sup>61</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.292.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p.xxxvj.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p.329.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.328.

inquiétudes<sup>65</sup> ». Apôtres du libéralisme, ils s'exclament ainsi : « Tout doit revenir à ce seul mot –liberté– puisqu'en dehors de ses lois, tout n'est que contradiction, choc, confusion, trouble<sup>66</sup> ».

Brissot était en effet convaincu que chez un peuple libre, « les mœurs sont à l'exécution des lois ce que les fers sont chez un peuple esclave », soutenant qu'un peuple dont tous les membres auraient d'excellentes mœurs n'aurait pas besoin de gouvernement<sup>67</sup>. Cette conception de la liberté politique, Brissot et Clavière la transposent sur la sphère économique. C'est ainsi qu'ils croient que le commerçant libre, que sa liberté rend naturellement bon, n'investira que dans un commerce vertueux dédié au bien de tous.

## **2) La fin du système mercantile et des mœurs commerciales corrompues**

Pour Brissot et Clavière, l'affranchissement de l'Amérique marque la chute du grand système colonial mercantile<sup>68</sup> et entame une révolution dans les rapports de commerce entre l'Amérique et l'Europe. Dans ce contexte, une régénération des mœurs commerciales françaises s'avère indispensable : « En France, la science du commerce est presque ignorée, parce que sa pratique y est avilie par le préjugé, nous ne songeons qu'avec indifférence à détruire les obstacles que nos formes, nos lois et nos mœurs opposent au commerce avec l'Amérique<sup>69</sup> ». Les mœurs commerciales corrompues des vieux réseaux d'échanges monarchiques, ces « systèmes chimériques » fondés sur

---

<sup>65</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.328.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 291.

<sup>67</sup> Brissot, *Nouveau voyage...* préface, p.ii, p.xxiv.

<sup>68</sup> Paul Cheney, « L'essor du commerce transatlantique et l'effondrement du gouvernement féodal », *Dix-huitième siècle*, no 33, (2001), p.245.

<sup>69</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.iv.

« l'orgueil et la vanité<sup>70</sup> », doivent être remplacées par des mœurs commerciales vertueuses, caractérisées par un esprit d'économie, d'ordre, de fidélité et de modération, seules capables de faire prospérer le commerce<sup>71</sup>.

Proclamant la fin de la « fausse science politique » qui gère depuis trop longtemps le destin des États<sup>72</sup>, Brissot et Clavière invitent les Américains libres à donner à leur commerce naissant des principes « plus philosophiques, plus raisonnables, plus philanthropiques, que ceux qui, jusqu'à présent, ont dirigé la jalouse industrie de chaque société », ayant pour effet d'isoler les peuples les uns des autres et de favoriser les haines et les rivalités continentales<sup>73</sup>. Avant-gardistes, ils souhaitent une éventuelle uniformité de la monnaie en Europe, défendant l'idée qu'une même monnaie, un même poids et de mêmes mesures pourraient éviter les friponneries et les désordres dans le commerce<sup>74</sup>.

## Conclusion

Définissant la fin du dix-huitième siècle comme un « carrefour d'idées où se sont entrecroisés, enchevêtrés, combinés et combattus les courants d'idées les plus divers », l'historien Charles Rihs reconnaît à cette fin de siècle la particularité d'avoir été dominée par la recherche d'un ordre nouveau<sup>75</sup>. Représentants de l'optimisme rationaliste des Lumières qui pose la raison et le progrès comme les grands architectes d'un nouveau bonheur universel, Brissot et Clavière font de la liberté, fille de la raison, leur cheval de bataille. Dans la vision du monde qu'ils défendent, les grands thèmes des Lumières

---

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. xxxvj.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 296.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. xxxij.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 289.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 321.

<sup>75</sup> Charles Rihs, *Les philosophes utopistes*, Paris, Éditions Marcel Rivière, 1970, p. 7.

(raison, mœurs et bonheur collectif) s'organisent dans une vision du monde cohérente orientée vers la quête de la liberté.

Comme le souligne Mona Ozouf, la liberté revendiquée à cette époque s'exprima souvent comme une garantie contre la pente despotique de la monarchie<sup>76</sup>. Pour Brissot et Clavière, la conception de la liberté fut polysémique. En s'opposant aux pouvoirs et aux réglementations en place, la liberté faisait référence au droit politique individuel de prendre part à l'administration de la chose publique. Elle était également synonyme de liberté de presse et de libéralisme économique. Régénératrice, elle était conçue comme un antidote aux mœurs corrompues et à la dégénérescence de l'homme.

Transposant cette vision dans la sphère économique et suivant cette voie propre à un esprit des Lumières qui cherche à développer une « économie du bien-être<sup>77</sup> », Brissot et Clavière conçoivent un libéralisme agissant comme une force humanisante, promesse d'harmonie entre les nations. Politique, morale et commerce sont ainsi intrinsèquement liés. Le commerce représente pour les deux hommes le moteur d'une révolution politique et sociale, une force capable de faire émerger un futur système républicain en France.

Avec Brissot et Clavière, partout où il y avait une entière liberté, on pouvait rêver d'un espace sans loi, dans lequel le bonheur collectif et la prospérité se fonderaient dans un même objectif commun à tous. Sous ce « régime de la liberté » qu'ils souhaitaient devaient progressivement se consolider des républiques commerciales liées entre elles par des liens de libre-échange. Au cœur de ces liens devait s'élever la France régénérée et la libre Amérique. Mais en attendant cette heureuse époque, les lois de la liberté qu'ils réclament au gouvernement français devaient servir l'initiative de l'entrepreneuriat. Pour

---

<sup>76</sup> Mona Ozouf, « Liberté » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p.771.

<sup>77</sup> Hébert, *loc.cit.*, p. 39.

Brissot et Clavière, c'était là paver la voie à la réalisation de leurs propres projets, comme nous le verrons maintenant. Au sein de ce nouvel ordre de la liberté universelle, Brissot et Clavière n'entendaient pas être des spectateurs silencieux. Ils seront effectivement des acteurs particuliers.

### III. Le gallo-américanisme et les projets de la fin des années 1780

#### Introduction

Si l'ouvrage *De la France et des États-Unis* est une apologie de la liberté sous toutes ses formes, il est bien plus encore. Il est également le manifeste de l'idéologie particulière que développent à cette époque Brissot et Clavière : le gallo-américanisme. Critique, libérale, moraliste et profondément capitaliste, cette conception du monde qui s'esquisse à l'époque prérévolutionnaire avec la fondation de la Société Gallo-américaine prit diverses manifestations. L'objectif du présent chapitre est de présenter le gallo-américanisme du point de vue de ses principes et des projets qui en découlèrent à la fin des années 1780.

Nous verrons d'abord que le gallo-américanisme revendique l'établissement d'un nouveau traité commercial entre la France et les États-Unis. Centrale à l'idéologie gallo-américaine, la préoccupation des mœurs se retrouve au cœur du schéma des nouvelles relations commerciales. Nous verrons également que les champs d'intérêt du gallo-américanisme s'étendent bien au-delà du commerce franco-américain : en effet, si elle s'intéresse à la prospérité des nations françaises et américaines, l'idéologie gallo-américaine accorde également une attention centrale à la prospérité individuelle. Deux projets sont conçus qui concrétisent en quelque sorte l'idéologie libérale de la Société gallo-américaine : l'organisation de colonies républicaines en Amérique liées à des spéculations financières et l'ébauche d'une *Société agricole* vertueuse en France.

S'il resta l'affaire d'un nombre restreint d'individus, le gallo-américanisme ne peut être ignoré car il se retrouvera, à l'automne 1792, au cœur de la politique étrangère de la Convention. C'est en effet autour des anciens principes et projets du petit cercle de sociabilité gallo-américain que s'organisera alors la mission Genet.

## A. Commerce et morale au cœur des nouvelles relations franco-américaines

### 1) La Société Gallo-américaine

#### a. Le contexte de sa création

En avril 1786, Brissot adresse une lettre à Calonne, le contrôleur général des finances, dans l'espoir de recevoir un titre lui permettant de couvrir les frais d'un passage aux États-Unis : « Étant déterminé à faire un voyage en Amérique, je dois chercher à le faire avec le moins de frais possible et à y être utile à ma patrie<sup>1</sup> ». Le but de Brissot était alors de parcourir le pays pendant un an, d'y voir les principales villes, d'en prendre une connaissance exacte pour ensuite « y asseoir son plan<sup>2</sup> ». Dans une note possiblement adressée à Clavière, conscient du fait que « le gouvernement donne avec difficulté », Brissot songe à un autre moyen de payer son passage aux États-Unis. Il envisage « que quelques amis de la liberté se réunissent pour faire la somme dont l'auteur a besoin, qu'ils la lui assurent pour son départ<sup>3</sup> ». Disant connaître quelques personnes qui pourraient se réunir sur tous les projets tendant à favoriser la liberté et le progrès des Lumières, il songe à la formation d'une Société qui pourrait s'appeler *Société Américaine*. Cette dernière, qui « pourrait étendre un jour ses vues bien plus loin », aurait alors pour objet de chercher à étendre les liaisons de la France avec l'Amérique et recevrait tout projet relatif à l'Amérique, « elle les discuterait, les présenterait au ministre, les ferait réussir<sup>4</sup> ».

En janvier 1787, alors qu'ils achèvent leur ouvrage *De la France et des États-Unis*, Brissot et Clavière mettent ce projet à exécution. De concert avec Nicolas Bergasse<sup>5</sup> et

---

<sup>1</sup> Brissot à Calonne, 4 avril 1786 dans Brissot, *Correspondances...*, p. 91.

<sup>2</sup> Notes de Brissot. *Ibid.*, p. 92.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Lyonnais, il était installé à Paris comme avocat depuis 1785.

Saint-Jean de Crèvecoeur<sup>6</sup>, ils fondent la *Société Gallo-américaine*, dont les séances eurent lieu du 2 janvier au 3 avril 1787 dans les appartements de Brissot à Paris<sup>7</sup>. Formant un « centre dans lequel serait déposé tout ce qui se fait de bien dans chaque nation », la Société devait faire venir des États-Unis les journaux, livres et actes de législations, en former un répertoire et ensuite « employer toute son influence pour faire adopter les institutions utiles<sup>8</sup> ». Le sceau de la Société, « de la grandeur d'un écu de trois livres », représentait deux femmes se tenant la main, symboles des deux nations, autour desquelles se lisait les mots suivant : « le bien des deux mondes, société Gallo-américaine, 1787<sup>9</sup> ».

Brissot avait fait parvenir le prospectus de la Société à Thomas Jefferson, alors ministre des Affaires étrangères à Paris. Salué comme « l'ami de l'humanité et de la liberté et le digne représentant d'une grande Confédération républicaine », Jefferson recevait la note suivante : « Le but de cet établissement nous est un sûr garant de la faveur que vous voudrez bien lui accorder. Nous la réclamerons quelques fois, afin de nous mettre à portée d'étendre nos liaisons entre votre pays et le nôtre<sup>10</sup> ». Brissot s'adresse à Jefferson au nom de la nation française, mais également en son propre nom, dans le contexte où il désire se rendre lui-même en Amérique, ayant d'abord et avant tout envisagé la création de la Société gallo-américaine dans le but de réunir les sommes pouvant lui permettre de défrayer les coûts de la traversée.

---

<sup>6</sup> Crèvecoeur était l'auteur des « *Lettres d'un fermier américain* ». Paru dans son édition française en 1784, cet ouvrage avait popularisé en France le portrait idyllique d'une Amérique agraire vertueuse, préservée du luxe. À partir de l'été 1787, tout en restant membre de la Société Gallo-américaine, Crèvecoeur partit aux États-Unis à titre de consul de France.

<sup>7</sup> À titre de secrétaire de la Société, c'était Brissot qui rédigeait les procès-verbaux. La dernière séance de la Société en date du 3 avril 1787 annonce la levée des réunions pour l'été, celles-ci devant reprendre à l'hiver. Toutefois, elles ne semblent pas avoir reprises.

<sup>8</sup> Prospectus de la Société Gallo-américaine, dans Brissot, *Correspondances...*, p.115. La société devait être composée de 12 membres à Paris, 24 des provinces et de 24 dans les États-Unis.

<sup>9</sup> Procès-verbaux de la Société, séance du 9 janvier 1787 dans Brissot, *Ibid.*, p. 112.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.126.

### **b. L'idéologie gallo-américaine : objectifs et principes**

Contrairement à ce qu'écrivit Durand Echeverria, cette Société fut beaucoup plus qu'un simple foyer dans lequel se sont rencontrés des américanistes français<sup>11</sup> : elle a été le lieu où s'est articulée une idéologie prérévolutionnaire particulière et a constitué l'organe de base à partir duquel les membres devaient en répandre les principes. La Société posait la recherche du bien comme objectif principal et celle-ci concernait à la fois la nation et l'individu français. Les membres avaient ainsi déclaré qu'étant nés égaux et libres, « tous les hommes sous quelque gouvernement qu'il soit, ont le droit de s'assembler pour conférer entre eux de leur bien-être, du bien de leur patrie, du bien des hommes (...)»<sup>12</sup> ».

Les gallo-américains soutenaient que le bien de la patrie française passait par l'établissement de nouvelles relations commerciales privilégiées avec les États-Unis. Les intentions de la Société furent présentées dans l'ouvrage *De la France et des États-Unis*<sup>13</sup>, qui mentionnait que l'objet principal de celle-ci était de rassembler et de répandre des Lumières sur tout ce qui servirait au commerce des deux nations, son but et sa devise étant « le bien que les rapports de commerce pouvaient faire aux deux Mondes<sup>14</sup> ». Bien que son objet fut l'intérêt de la France et des États-Unis, il fut aussi convenu que puisque le bonheur de l'humanité devait également constituer une préoccupation constante pour la Société, conséquemment « tous ceux qui pourront ou voudront donner des idées universelles sur le bonheur de l'homme et des sociétés<sup>15</sup> » étaient éligibles comme membres.

---

<sup>11</sup> Echeverria..., p.74

<sup>12</sup> Paris. Archives Nationales de France, « Société Gallo-Américaine». Fonds Brissot. Série 446.

<sup>13</sup> La dédicace, choisie lors d'une séance de la Société, était la suivante : « au Congrès américain et aux amis de l'Amérique dans les deux Mondes ». Procès-verbaux de la Société Gallo-Américaine, 6 mars 1787, dans Brissot, *Correspondances...*, p.127.

<sup>14</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.295.

<sup>15</sup> Procès-verbaux de la Société Gallo-américaine, séance du 9 janvier 1787 dans Brissot, *Correspondances...*, p. 109.

Concernant l'individu, cette quête du bien et du bonheur était synonyme de recherche de prospérité : en effet, le gallo-américanisme établissait une association étroite entre le profit et l'amélioration de la moralité. Les objectifs des membres illustraient bien la double mission de la Société : « (...) nous espérons trouver dans l'alliance de la France avec les États-Unis les moyens d'augmenter nos fortunes, notre bonheur et de nous rendre meilleurs. Quant à notre patrie, nous cherchons à hâter le développement de la prospérité que doit amener cette liaison<sup>16</sup> ». Puisque l'objet de la Société était de s'occuper de tout ce qui intéressait le bonheur de l'homme, celle-ci devait conséquemment « envisager la morale dans ses spéculations et dissertations politiques, puisqu'elle est la base de la prospérité publique<sup>17</sup> ». Morale, commerce et prospérité –autant celle de la nation que de l'individu– constituaient des éléments fondamentalement liés dans un schéma interdépendant : le commerce, dans le sens d'une quête de prospérité, pouvait améliorer la moralité des individus, dans le contexte où celui-ci était réalisé dans une entreprise voué au bien, au bonheur de l'individu ou à celui de la patrie.

Dans le but de répandre ses principes en sol français, la Société souhaitait que des cellules gallo-américaines puissent se multiplier à travers la France : « Si l'on peut dans Paris former une pareille société, à plus forte raison doit-elle s'établir dans les principaux ports de mer de France (...). Paris ne peut être qu'un centre où elles se rassembleront pour mieux se répandre et pour offrir au gouvernement dans toutes les transactions commerciales qui, dans l'ordre actuel, exigent encore son intervention, des renseignements recueillis par l'esprit public<sup>18</sup> ». Également, les membres de la Société étaient considérés comme des missionnaires chargés de régénérer la France : « Nous devons porter, partout où le sort nous amènera, les principes qui nous animent ici, nous

---

<sup>16</sup> Fonds Brissot., *loc.cit.*

<sup>17</sup> Brissot, *Correspondances...*, p.111.

<sup>18</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.295. Cette conception de « cellules de propagande » laissait présager les futurs clubs patriotiques à l'époque de la Révolution française.

efforcer de les répandre, et par là préparer la révolution de la régénération des idées politiques<sup>19</sup> ».

Pour les gallo-américains, cette régénération allait être accélérée par de nouvelles liaisons avec l'Amérique, tel que l'annonçaient les premières lignes du prospectus<sup>20</sup> rédigé par Brissot : « La France a, par ses armes, contribué à affermir l'indépendance de l'Amérique libre. Un traité de commerce fondé sur l'intérêt des deux nations doit les unir de plus en plus instamment. Le bien moral et politique des deux nations doit être l'objet et le résultat principal de ces liaisons de commerce<sup>21</sup> ». Dans la perspective de l'esprit gallo-américain, qui posait la morale comme base de la prospérité publique, ces nouvelles relations commerciales reposaient sur tout un système de valeurs fondé sur la question des mœurs. Nous verrons maintenant que celles-ci avaient été exposées en détail dans l'ouvrage *De la France et des États-Unis*, qui devait servir à faire la publicité de la Société<sup>22</sup>.

## 2) Le « doux commerce » gallo-américain

Le projet gallo-américain de nouveau traité commercial s'inscrit dans le contexte particulier des profondes transformations commerciales qui marquent cette fin de siècle : complexification des économies nationales suivant une division de plus en plus marquée du travail, édification des grandes corporations et institutionnalisation progressive des marchés financiers<sup>23</sup>. Dans un contexte d'industrialisation croissante, la problématique de

---

<sup>19</sup> Procès-verbaux de la Société Gallo-américaine, 3 avril 1787 dans Brissot, *Correspondances...*, p. 135.

<sup>20</sup> Ce prospectus, dont la séance du 30 janvier annonce l'impression en 500 exemplaires, n'est toutefois pas rendu public, les membres craignant que cela éveille des soupçons qui pourraient mener au renversement de la Société. Procès-verbaux de la Société Gallo-américaine, dans Brissot, *Correspondances...*, p.112, p.117.

<sup>21</sup> Prospectus de la Société Gallo-américaine, dans Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.115.

<sup>22</sup> Le prospectus de la Société était joint en annexe de l'ouvrage.

<sup>23</sup> Drew McCoy, *The Elusive Republic*, W.W. Norton and Co, New-York/London, p.17.

l'influence et du rôle du commerce sur la vie sociale suscitait un intérêt particulier<sup>24</sup>. La question était alors de savoir si le développement du commerce, puis des arts et des sciences et du luxe qui en découleraient, allait nécessairement entraîner la corruption des mœurs<sup>25</sup>. Comme le souligne l'historien Drew McCoy, « by stimulating curiosity about the historical development of societies, these changes encouraged attempts to explain how and why societies customarily changed through time and brought about efforts to evaluate the impact of these changes on the manners and morals of men<sup>26</sup> ». Cette peur de la corruption des mœurs était par exemple si vive chez l'économiste anglais Richard Price, fervent admirateur du modèle républicain américain, que celui-ci alla jusqu'à exhorter les Américains de fermer leurs ports au commerce extérieur : « Que peuvent importer d'Europe les États-Unis, sinon l'infection ? Je tremble en pensant à la fureur du commerce étranger qui va vraisemblablement tourner toutes les têtes américaines<sup>27</sup> ». L'antagonisme entre la vertu recherchée et la crainte de la corruption, au cœur de la théorie républicaine classique<sup>28</sup>, entraînait logiquement un certain pessimisme, ce qu'explique bien l'historien John Pocock : « since the virtue was essentially a static ideal, any change was likely to threaten corruption, and degeneration was likely to prove uncheckable<sup>29</sup> ».

---

<sup>24</sup> Albert Hirschman, *L'Économie comme science morale et politique*, Paris, Gallimard, 1984, p.13. Une théorie des quatre stades de développement des sociétés humaines (chasse, agriculture, commerce, industrie), constitua le cadre dans lequel des intellectuels européens tels Helvétius, Turgot, François Quesnay et Adam Smith élaborèrent leurs réflexions en matière d'économie sociale et politique. McCoy. *op.cit.*, p.19.

<sup>25</sup> Pour certains esprits moralistes traditionnels, dont Rousseau, l'importance accrue du commerce et sa nouvelle dynamisation avaient été perçues comme le début d'une époque de poursuite du gain personnel, dans laquelle la quête du luxe et la recherche effrénée du confort se développeraient aux dépens du bien général de la société. McCoy. *op.cit.*, p.23.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.17.

<sup>27</sup> Richard Price, cité dans Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.45.

<sup>28</sup> John A. Pocock, « Virtue and Commerce in the Eighteenth Century », *Journal of Interdisciplinary History*, no 3 (1972), p.121.

<sup>29</sup> *Ibid.*

L'idée de la corruption possible des mœurs républicaines n'est pas étrangère aux gallo-américains et conditionne en partie leur vision des nouvelles relations commerciales franco-américaines. Leur mot d'ordre est le suivant : *l'Europe est manufacturière et l'Amérique libre doit être agricole*<sup>30</sup>. Suivant « cet état des choses sur lequel leur commerce réciproque doit être établi et combiné<sup>31</sup> », ils soutiennent que des relations commerciales fondées sur des échanges directs de produits agraires américains contre des produits manufacturiers français permettraient un commerce vertueux, c'est-à-dire voué au bien moral et politique des deux nations<sup>32</sup>. Loin de corrompre l'Amérique tel que le craignait Price, le commerce extérieur envisagé par Brissot et Clavière aura selon eux l'effet inverse : il préservera cette dernière de la corruption.

L'idéologie gallo-américaine fait effectivement reposer la prospérité matérielle et morale de l'Amérique républicaine sur le développement de son agriculture. Le territoire américain est immense et, contrairement à la France, les citoyens sont libres : chaque individu laborieux a ainsi l'opportunité de devenir propriétaire d'une terre et ainsi de jouir de sa liberté et de son indépendance<sup>33</sup>. Les gallo-américains sont effectivement très imprégnés de cette conception d'une Amérique républicaine agraire, telle que développée à la même époque par Thomas Jefferson, lequel considérait le cultivateur américain

---

<sup>30</sup> Bien que, à l'instar des physiocrates, ils valorisent le développement de l'agriculture aux dépens de celui des manufactures, les deux hommes sont conscients du fait que le développement des manufactures françaises est déjà trop avancé pour pouvoir songer à créer une France agricole dans le contexte où l'organisation des terres est dictée par un système seigneurial qui n'offre aucune possibilité de culture individuelle autosuffisante.

<sup>31</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p. 54, p.169. La France pourrait par exemple fournir l'Amérique en vins, huiles, tissus, vêtements et en recevoir du poisson, du grain etc...

<sup>32</sup> Promoteurs d'un commerce d'échange direct de marchandises, ils insistent sur le fait que le numéraire, et notamment l'or, n'a qu'une valeur représentative qui, en dehors de son rapport avec la valeur réelle de la production, ne vaut rien. Ils remettent ainsi en question les principes du système mercantiliste considérant la monnaie comme seule valeur réelle de richesse. Permezel, *op.cit.*, p.4, p.13.

<sup>33</sup> Cette perception de l'Amérique s'oppose à leur vision de la France, « où l'inégale distribution des propriétés arrache les hommes à la terre, les emprisonne dans les villes et prostitue leurs facultés aux fantaisies des riches ». Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.25.

comme le républicain vertueux par essence, préservé de la dépendance<sup>34</sup>. Dans la préface de son ouvrage *Nouveau voyage*, Brissot écrivait en 1791 ces quelques lignes très jeffersoniennes: « Il ne peut exister longtemps de liberté, ni politique, ni individuelle, sans indépendance personnelle. Or, point d'indépendance sans une propriété, ou une profession, ou un commerce, ou une industrie honnête qui mettent à l'abri du besoin et de la dépendance<sup>35</sup> ».

Pour les gallo-américains, dont notamment Saint-Jean de Crèvecoeur<sup>36</sup>, la propriété de la terre était la plus susceptible de préserver les mœurs républicaines en Amérique. Inculquant à son propriétaire des vertus publiques, elle rattachait ce dernier au républicanisme et au sentiment de la patrie, en générant en lui le sentiment d'être un citoyen à part entière<sup>37</sup>. Brissot, chez qui cette corrélation entre mœurs vertueuses et mode de vie agraire est très marquée, écrira dans ses notes de voyage en Amérique que « si les Américains ont de si bonnes mœurs, c'est que les trois-quarts d'entre eux vivent dans les campagnes<sup>38</sup> ».

Suivant cette conception, les gallo-américains soutiennent que puisque l'Amérique doit privilégier le développement de son industrie agraire aux dépens de son industrie manufacturière, elle devra alors recourir aux produits manufacturiers européens. Leur religion austère, leurs mœurs, leurs anciennes habitudes et la vie rurale les éloignant

---

<sup>34</sup> Dans son ouvrage *Notes on the State of Virginia* de 1784, Jefferson décrivait les cultivateurs comme «the chosen people of God (...) whose breasts he has made his peculiar deposit for substantial and genuine virtue, (...) corruption of morals in the mass of cultivators is a phaenomenon of which no age nor nation has furnished an example ». Thomas Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, Édition de William Peden, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1955, (1784), p.164.

<sup>35</sup> Brissot, *Nouveau voyage...préface*, p.xv.

<sup>36</sup> Dans ses *Lettres d'un cultivateur américain*, il écrivait : « Comme les arbres et les plantes, nous tenons de la terre ce qui nous enrichit et nous dignifie, telle est la première source de notre bonheur ». Jean Michel-Guillaume, dit Saint-Jean de Crèvecoeur, *Lettres d'un cultivateur américain, écrites à W.S. écuyer depuis l'année 1770 jusqu'à 1781*, Paris, Chez Cuchet, 1784. p. 15.

<sup>37</sup> Brissot et Clavière, *De la France...* p. 311.

<sup>38</sup> Brissot, *Nouveau voyage...préface*, p.xij.

généralement des « parures recherchées, de l'ostentation et des voluptés<sup>39</sup> », les Américains n'auront à importer d'Europe que des produits de nécessité et de commodité<sup>40</sup>.

Pour sa part, la France compte quant à elle déjà un nombre considérable de manufactures et son industrie et ses richesses attendent les demandes. Brissot et Clavière sont convaincus que le fait de fournir l'Amérique en produits manufacturiers entraînerait pour la France une nette amélioration de son industrie<sup>41</sup>: « en créant des débouchés, des milliers de bras qui languissent seront employés, des milliers d'individus naîtront (...) et donc il y aura augmentation de consommation intérieure (...)»<sup>42</sup>. Mais surtout, ces liaisons commerciales auraient également pour effet de régénérer progressivement les idées politiques, un des buts que s'était fixée la Société Gallo-américaine<sup>43</sup>.

Les auteurs de *De la France et des États-Unis* partageaient cette idée selon laquelle le commerce avait cet effet à long terme « d'adoucir et de polir les mœurs des nations commerçantes<sup>44</sup> ». Cette idée avait été développée en 1748 par Montesquieu dans son ouvrage *L'Esprit des Lois* dans lequel le philosophe soutenait que le « doux commerce<sup>45</sup> », agent moralisateur, posait la prospérité commerciale des nations comme fondement de la paix universelle et du progrès des civilisations<sup>46</sup>: « C'est presque une règle générale, que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce et que partout

---

<sup>39</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p. 50.

<sup>40</sup> Brissot et Clavière distinguaient effectivement trois types de besoins, ceux de nécessité, de commodité et ceux de luxe.

<sup>41</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.44.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>43</sup> Procès verbaux de la Société Gallo-américaine, 3 avril 1787 dans Brissot, *Correspondances...*, p. 135.

<sup>44</sup> Montesquieu, *L'Esprit des Lois*, cité dans Hirschman, *L'Économie...* p.13.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.14.

<sup>46</sup> Allan Potofsky, « The Political Economy of the French-American Debt Debate : The Ideological Uses of Atlantic Commerce, 1787 to 1800 », *William and Mary Quarterly*, 3<sup>e</sup> série, vol 63, no 3 (juillet 2006), p. 490.

où il y a du commerce, il y a des mœurs douces<sup>47</sup> ». Pour Brissot et Clavière, les contacts créés par les échanges commerciaux ne pouvaient qu'ouvrir progressivement les esprits aux mœurs des étrangers. Les deux hommes soutenaient que le commerce extérieur s'établissait plus promptement et plus facilement entre les nations « qui avaient entre elles des rapports de principes politiques, religieux, de mœurs, d'habitudes<sup>48</sup> ». Conséquemment, les nations qui n'avaient pas entre elles ces rapports devaient « pour compenser ce défaut, accorder de grands encouragements, avoir la plus grande tolérance pour les opinions politiques et pour les habitudes des étrangers<sup>49</sup> ». Connaissant l'allégeance républicaine des deux auteurs, il fallait implicitement lire que la France devait témoigner une grande ouverture envers l'Amérique républicaine, ce qui la familiariserait à ce système de gouvernement.

Vecteur de forces progressistes, le commerce envisagé par les gallo-américains devait donc introduire en France non seulement des marchandises, mais également des mœurs auxquelles se familiariseraient progressivement le gouvernement, les commerçants ainsi que le peuple français<sup>50</sup>. L'Amérique pouvait quant à elle être assurée de la préservation des siennes par le maintien indispensable d'une économie agraire. Si cette alliance avec les États-Unis devait servir les intérêts de la nation française, elle devait également servir ceux des individus, comme nous allons maintenant le voir.

## **B. Les projets gallo-américains**

L'idéologie gallo-américaine rend ainsi le commerce et la morale indissociables. Elle pose le commerce moral comme un moteur de changement. Capable de régénérer les

---

<sup>47</sup> Montesquieu, cité dans Hirschman, *L'Économie...*p.13.

<sup>48</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.9-10.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> *Ibid.*, p.xv.

sociétés, le commerce a également le même effet sur les individus qui s'y adonnent. L'exercice d'un commerce vertueux leur permet d'accéder à une sorte de prospérité qui n'est plus seulement à caractère économique, mais qui devient pour ainsi dire « morale ». Cette conception d'une prospérité morale est centrale pour saisir ce que fut l'idéologie gallo-américaine. De cette perspective, l'appât du gain reproché par exemple à Brissot et Clavière par l'historien Robert Darnton perd quelque peu de son poids : pour les deux hommes, la poursuite du gain, loin de représenter une quête négative, est même au contraire très valorisée. La prospérité financière est considérée comme un bien positif qui régénère l'individu qui en jouit, le « rendant meilleur<sup>51</sup> ».

Sous ce point de vue, l'Amérique républicaine devenait pour eux une sorte de terrain de spéculation commerciale sur lequel tenter des entreprises dans lesquelles l'appât du gain et la philosophie s'entremêlent dans un esprit particulier qu'ils avaient concrétisé avec la création de la Société Gallo-américaine. C'est au nom de ces principes et de cette vision de la prospérité que Brissot et Clavière allaient se lancer dans différents projets, envisageant la morale dans leurs spéculations, tel qu'ils l'avaient statué dans les procès-verbaux de la Société<sup>52</sup>.

### **1) L'Amérique républicaine : terrain de spéculation**

Les terres vierges de l'Ouest américain fascinaient les Français. En 1784, le futur gallo-américain Saint-Jean de Crèvecoeur avait dépeint les rives de l'Ohio comme le lieu par excellence d'une vie vertueuse<sup>53</sup>. Partageant pour la plupart cette vision d'une Amérique berceau des bonnes mœurs, certains entrepreneurs de l'époque virent rapidement dans

---

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> Procès-verbaux de la Société Gallo-américaine, séance du 9 janvier 1787 dans Brissot, *Correspondances...*, p.111

<sup>53</sup> Saint-Jean de Crèvecoeur, *op.cit.*, Lettre 14.

ces terres des possibilités de profits considérables<sup>54</sup>. L'idée était de spéculer sur des terres américaines mises en vente en Europe, dont la valeur augmenterait au fur et à mesure qu'elles seraient convoitées. La compagnie la plus connue dans ce domaine fut certainement la *Scioto Company* dont le représentant à Paris à la fin des années 1780 fut le poète Joël Barlow<sup>55</sup>.

Une telle entreprise spéculative s'inscrivait parfaitement dans les objectifs des gallo-américains, qui recherchaient dans l'alliance de la France et des États-Unis les moyens d'augmenter leurs fortunes et leur bonheur<sup>56</sup>. Dans le contexte de l'époque où la dette américaine était considérée comme une nouvelle sphère de spéculation<sup>57</sup>, Brissot et Clavière s'intéressèrent à des spéculations sur des terres du *Western Territory*, spéculations liées à un projet de rachat de la dette que le Congrès américain avait contractée à l'égard de la France<sup>58</sup>. En janvier 1787, époque de la fondation de la Société Gallo-américaine, ils entretenaient déjà une correspondance avec Jefferson à ce sujet, visant à rassembler de l'information sur des achats possibles. Un petit réseau d'entrepreneurs est déjà établi :

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les questions sur les fonds publics des États-Unis, dont je vous ai parlé. Vous m'avez fait espérer ainsi que Monsieur de Crèvecoeur, que vous pourriez en vous adressant au Treasury Board du Congrès, nous procurer une réponse sur tous les points. Cette réponse est singulièrement importante pour fonder le crédit des États-Unis et je ne doute point que mon digne ami Clavière avec son ami d'Amsterdam ne parviennent à

---

<sup>54</sup> Jocelyne Moreau-Zanelly, *Gallipolis. Histoire d'un mirage américain au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, l'Harmattan, 2000, p. 411.

<sup>55</sup> L'attitude de Brissot relativement à cette compagnie est difficile à cerner. Certains historiens, dont Frederick Jackson Turner, soutiennent que Brissot y était impliqué. Si Brissot en prend la défense dans son ouvrage *Nouveau voyage*, aucune source ne fait toutefois mention de son implication. Ce qui est sûr est qu'il était en contact avec Joel Barlow et William Duer, deux membres de la *Scioto Company*. Au sujet de cette compagnie, voir l'ouvrage récent de Moreau-Zanelly, *op.cit.*

<sup>56</sup> Fonds Brissot, *loc.cit.*

<sup>57</sup> Moreau-Zanelly, *op.cit.*, p. 60.

<sup>58</sup> Il est fort possible que ce projet soit le plan en question qu'avait évoqué Brissot en 1786 à l'époque à laquelle il avait réclamé sans succès un titre à Calonne pour lui permettre de passer en Amérique.

leur établir un grand crédit (...). Vous voudrez donc bien, Monsieur, mettre ces questions au nombre de vos dépêches prochaines et me faire parvenir ou à M. Clavière la réponse aussitôt qu'elle sera dans vos mains (...)<sup>59</sup>.

Brissot et Clavière cherchaient à savoir quel intérêt le Congrès accorderait à des particuliers qui lui prêteraient de l'argent pour payer la dette à la condition de n'en pouvoir être remboursé qu'en fonds de terres appartenant au Congrès. Dans sa lettre, Brissot se disait convaincu que cette manière d'emprunter avait des chances de réussite en Europe, surtout si le produit de tels emprunts servait à acquitter une partie des dettes étrangères<sup>60</sup>.

Les terres acquises devaient être mises en vente en Europe. Brissot avait esquissé un *Plan of a Society for promoting the emigration from Europe to United States*. La Société qui organiserait le projet devait diffuser un pamphlet publicitaire « where should be printed out the advantages physical, political, commercial of the United States, the happiness to be enjoyed to the emigrants<sup>61</sup> ». Brissot croyait que les circonstances actuelles de l'Europe étaient extrêmement favorables à la réussite de ce plan: « calamities are everywhere severely felt and many people will seize on the opportunity of screening themselves from the consequences of these calamities<sup>62</sup> ».

Au printemps 1788, dans le contexte du départ prochain de Brissot en Amérique, le projet est élaboré davantage. L'entreprise financière se joint à la plate-forme idéologique gallo-américaine, le but étant d'organiser des « colonies républicaines » ouvertes à l'immigration française. Les objectifs de l'entreprise étaient exposés par Clavière dans le plan qu'il dressa d'une colonie à établir en Amérique : « Réaliser sur un sol acquis une république formée d'après les leçons de l'expérience, d'après le bon sens,

---

<sup>59</sup> Brissot à Jefferson, 3 janvier 1787, Reproduit dans Ellery, *op.cit.*, p.431.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p.432-433.

<sup>61</sup> Brissot. «Plan of a Society for promoting the emigration from Europe to United States», dans Brissot, *Correspondances...*,p.459. L'historien Claude Perroud date ce plan de l'année 1786 ou du début de 1787.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p.460.

la raison et conformément aux principes de fraternité et d'égalité qui devraient réunir tous les hommes<sup>63</sup> ». Les colons devraient mériter leur admission dans la nouvelle république, avoir de bonnes mœurs et bon caractère<sup>64</sup>.

Clavière était persuadé que « l'amour du gain, celui de la nouveauté et la philosophie, se donneraient la main pour tenter une entreprise qui, jusqu'à la Révolution américaine, eut rencontré trop de difficultés pour être jugée praticable<sup>65</sup> ». L'époque était selon lui celle à laquelle l'esprit spéculatif était le plus général et la conjoncture de la Révolution américaine créait une disposition particulière des esprits<sup>66</sup>. Dans ce contexte, leur projet devait déterminer « un grand nombre d'amis de l'humanité, de philosophes, et de curieux, à devenir actionnaires<sup>67</sup> ». Brissot avait pour sa part dressé la liste de ses questions personnelles relativement à une telle entreprise, à savoir par exemple quel coin de pays en Amérique convenait le mieux à des Français ayant de bonnes mœurs et une petite fortune, combien coûtait le passage de France à New-York pour un enfant, quelle espèce de marchandises conviendrait-il d'apporter de France pour une famille (...) <sup>68</sup> ». Pour l'installation de la colonie, il était convenu avec Clavière que Brissot devait rechercher des cantons situés près d'une rivière navigable, communiquant avec la mer et devait s'informer des progrès de la population et de la civilisation dans le Kentucky, dont on disait selon Clavière tant de merveilles<sup>69</sup>. Les terres à rechercher devaient joindre à un climat favorable la qualité d'un sol « qui réponde aux soins du cultivateur<sup>70</sup> ».

---

<sup>63</sup> Étienne Clavière, « Plan d'une colonie à établir en Amérique », dans Brissot, *Nouveau voyage...*, p. 24.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.23.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p.17-18.

<sup>66</sup> Lettre de Clavière à Brissot, 22 mai 1788, dans Brissot, *Nouveau voyage...*, p.36.

<sup>67</sup> Clavière, « Plan d'une colonie... », p. 26.

<sup>68</sup> Brissot, *Correspondances...*, p.186.

<sup>69</sup> Lettre de Clavière à Brissot, 21 mai 1788, dans Brissot, *Nouveau voyage...* p. 28.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 30.

Dans ce projet, les deux hommes s'étaient liés d'affaire avec deux Américains de l'État de New-York, William Duer<sup>71</sup> et Andrew Craigie et deux investisseurs européens, Pierre Stadinski et Théophile Cazenove<sup>72</sup>. Clavière, Stadinski et Cazenove défrayèrent les frais du voyage de Brissot en Amérique<sup>73</sup>. Il fut convenu que celui-ci leur ferait parvenir l'information séparément afin que chacun d'eux puisse « se diriger dans les spéculations qu'ils se proposent de faire sur les fonds américains<sup>74</sup> ».

Lorsqu'il arrive à Boston le 24 juillet 1788, après une traversée de cinquante et un jours, le voyageur avait sous la main une lettre de Lafayette pour l'introduire à Washington<sup>75</sup>, ainsi qu'une lettre de l'homme d'affaire anglais Daniel Parker pour l'introduire à Andrew Craigie : « You will find M. de Warville to possess true republican sentiments and great knowledge in the affairs in Europe, of France in particular. His views in going to America are principally to obtain a perfect knowledge of the funds and the land in Western Territory. (...) I must pray you to give him all the attention in your power and to make acquainted with all your friends in Congress<sup>76</sup> ». En octobre, un contrat d'association entre Brissot, Clavière, William Duer et Andrew Craigie est signé à New-York, lequel stipule clairement les buts de l'association : « To obtain from the Court of France a transfer of the debt due to that crown from the USA. To get such transfer ratified by the United States<sup>77</sup> ». Les profits éventuels devaient être divisés entre les quatre contractants.

Brissot, qui correspond avec Clavière pendant son séjour, insistait sur l'importance d'établir d'abord en Europe la confiance envers l'Amérique, en présentant aux Européens un tableau exact de la situation américaine, de sa dette et de ses ressources. Il soutenait

---

<sup>71</sup> Duer faisait également partie de la *Scioto Land Company*.

<sup>72</sup> Suisse d'origine, il était banquier à Amsterdam à cette époque. En avril 1793 il est à Philadelphie comme agent de la *Holland Land Company*. Brissot, *Correspondances...*, p.179.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p.181.

<sup>74</sup> Contrat de Brissot avec Clavière, Cazenove et Stadinski pour sa mission aux États-Unis. *Ibid.*, p.180.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p.192.

<sup>76</sup> Lettre de Parker à Craigie, 2 juin 1788, Reproduit dans Éloïse Ellery, *op.cit.*, p.433.

<sup>77</sup> Contrat de Brissot avec Duer et Craigie, octobre 1788, dans Brissot, *Correspondances ...*, p. 208.

également qu'il était encore trop tôt pour penser à la dette étrangère puisque le Congrès actuel renverrait alors le tout au Nouveau Congrès. Patient, il écrivait à Clavière : « mieux vaut mûrir le plan et venir ensuite<sup>78</sup> ». Brissot misait en fait sur une présidence possible de Washington au nouveau Congrès et sur l'élection d'Adams au poste de vice-président, ce qui serait selon lui « un bonheur pour l'Amérique ». Ayant eu l'occasion de discuter avec Adams, il se réjouissait : « celui-ci est exactement dans mes idées et croit à la prospérité future de l'Amérique<sup>79</sup> ». Envisageant donc de reporter les projets d'achat de la dette extérieure du Congrès, il prévoyait peut-être revenir lui-même en Amérique lorsque les conditions favorables seraient réunies, soit lorsque Washington serait à la présidence du pays.

Brissot quitte les États-Unis au début décembre 1788 et doit arriver en Angleterre le 15 janvier 1789, où il apprend alors la convocation des États Généraux en France<sup>80</sup>. Adressant une lettre au partenaire d'affaire William Duer pour lui annoncer son arrivée, il se réjouit que les nouvelles circonstances européennes favoriseront probablement leur entreprise : « Arriving here we have been told news which shall certainly have a great influence over this world and bring some revolution. The insanity of the king of Great Britain, the death of Spain's, the declining authority of his cousins of France, I believe all these circumstances will pave the way to the prosperity of my good friend the American<sup>81</sup> ». Brissot semble effectivement croire qu'une déstabilisation de l'Europe ne pourra qu'être bénéfique à leur projet d'achat de la dette américaine : « I have picked up here respecting France... that the king has fixed the way of convocating the States General. So much the better. The French controller seems in distress. So much better too. We shall have a better

---

<sup>78</sup> Lettre de Brissot à Clavière, 15 août 1788. *Ibid.*, p.200.

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> Une affirmation contraire se retrouve dans ses *Mémoires* dans lesquels Brissot soutient avoir quitté l'Amérique dès l'annonce des États Généraux pour pouvoir revenir rapidement en France.

<sup>81</sup> Lettre de Brissot à Duer, 15 janvier 1789, Reproduit dans Éloïse Ellery, *op.cit.*, p.434.

competition for the debt<sup>82</sup> ». Quelques mois plus tard, il se ravise toutefois et reporte les projets : « I have not any doubt that when the disturbances shall be settled here, the debt funded and the national credit restored, it will be possible to bring some moneyed people in a speculation upon your funds and lands. But now it is quite impracticable. We must then have patience for putting in execution the schemes we have planned<sup>83</sup> ».

Ces plans de colonies républicaines en Amérique et de spéculation sur la dette américaine apparaissent aujourd'hui comme un témoignage surprenant de l'entrelacement de la finance et de l'idéologie dans les années qui précèdent la Révolution française. Pour l'historien Robert Darnton, l'idéologie est plutôt vue comme la « couverture morale » d'une entreprise, au fond, purement financière. Or, si l'on se replace dans l'esprit gallo-américain, il n'en est rien. Dans cette entreprise de spéculation sur la dette liée à un projet de colonies républicaines, Brissot et Clavière furent des investisseurs intéressés dans le véritable sens du terme. Du point de vue financier, ces projets représentaient pour eux une quête de prospérité légitime parce que « moralement viable » : ils répondaient à des préoccupations morales. Du point de vue de l'idéologie, ces projets étaient liés aux vœux personnels de Brissot de s'installer lui-même en Amérique. En octobre 1788, lors de son séjour, Brissot avait contracté une association avec le gallo-américain Crèvecoeur, alors installé aux États-Unis à titre de consul de France depuis l'été 1787<sup>84</sup>. Réunissant Clavière, Brissot et toute la belle-famille de ce dernier, elle visait à organiser l'acquisition de terres pour leur installation future en Amérique<sup>85</sup>. L'idée était de parvenir à vivre dans une société des bonnes mœurs qui réponde à leur vision du monde. Nous verrons

---

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> Lettre de Brissot à Duer, 28 avril 1789, *Ibid.*, p.438.

<sup>84</sup> Moreau Zanelli, *op.cit.*, p.77.

<sup>85</sup> Voir les correspondances de Brissot à François Dupont, Brissot, *Correspondances...*, p.219. Les correspondances de Brissot avec sa femme Félicité Dupont lors de son voyage en Amérique témoignent de ce projet d'un établissement commun.

maintenant qu'autour de ce souhait allaient se joindre de nouveaux adeptes que des contacts établis par le biais de la Société Gallo-américaine avaient réunis à l'époque de sa fondation.

## **2) L'expansion de l'idéologie : les affinités gallo-américaines et le projet de *Société agricole***

La Société Gallo-américaine avait mis Brissot et Clavière en contact avec l'inspecteur général du Commerce et des Manufactures, Jean-Marie Roland. En juin 1787, à titre de secrétaire de la Société, Brissot lui avait fait parvenir l'ouvrage *De la France et des États-Unis* ainsi que le prospectus. Brissot invitait Roland à se joindre à la Société, convaincu que celui-ci, animé comme il l'était par l'esprit public, ne tarderait pas à en devenir membre<sup>86</sup>. Connaissant ses penchants libéraux en matière de politique économique, le secrétaire lui écrit la note suivante : « Nous sommes bien de votre avis sur la vraie manière de faire fleurir les manufactures, c'est que l'État ne s'en mêle point. Nous l'avons répété. Mais il s'écoulera du temps avant qu'on en soit convaincus en France<sup>87</sup> ».

C'est à cette époque que s'entama une collaboration entre les deux hommes qui partageaient, selon l'épouse de Roland, « des principes semblables sur la liberté, le commerce, les sources du bonheur et de la prospérité publique<sup>88</sup> ». Lors de son séjour en Amérique en 1788, Brissot recueillit à la demande de Roland, qui travaillait alors à l'écriture du 3<sup>e</sup> volume du *Dictionnaire des manufactures*, diverses informations sur des articles américains<sup>89</sup>. Quelques mois après le retour en France de Brissot, dans le

---

<sup>86</sup> Lettre de Brissot à Roland, 27 juin 1787, *Ibid.*, p. 143.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>88</sup> Marie-Jeanne Roland, *Mémoires*, Édition de Paul Roux, Paris, Mercure de France, 1966 (1793), p.126.

<sup>89</sup> Roland souhaitait que Brissot considère les informations à recueillir en « naturaliste, en agriculteur, en artiste, en commerçant, en économiste et en philosophe ». Lettre de Roland à Brissot, 1 mai 1788, dans Brissot, *Correspondances...*, p.178-179.

contexte de la tenue des États Généraux, la collaboration entre les deux hommes prit une nouvelle direction alors que les Roland devinrent de fréquents collaborateurs au journal de Brissot *Le Patriote français*<sup>90</sup>. En juillet 1789, Brissot fait son entrée officielle sur la scène politique française et poursuit ses liaisons avec les Roland.

Au début de l'année 1790, toujours liés par des affinités intellectuelles, Brissot, Clavière et le couple Roland envisagèrent un projet de colonie agricole, mais cette fois en France. S'il n'offrait alors pas de grande perspective de profit financier, le projet répondait plus que jamais aux valeurs gallo-américaines que la Société s'était proposée de répandre trois ans auparavant. Autour de Brissot et des Roland gravitèrent alors les futurs membres de la Gironde, Bancal des Issarts, Lanthenas et Servan, que le projet de société agricole intéressait<sup>91</sup>. C'est d'ailleurs dans ce contexte et par le biais de Brissot que les deux futurs ministres girondins, Roland et Servan, auraient été présentés l'un à l'autre<sup>92</sup>.

L'idée était alors d'acheter des terres mises en vente par l'Église et d'y fonder une « Société agricole ou d'amis ». Le terrain devait être assez vaste pour y accueillir une vingtaine de familles et être assez grand pour que la colonie puisse s'étendre à mesure que le nombre de membres augmenterait. Le plan de la Société, rédigé par Brissot, y exposait le but suivant : « régénérer les membres » par le biais de la culture de la terre et d'une éducation rurale<sup>93</sup>. Les membres seraient acceptés selon leurs bonnes mœurs, devant même réussir quelques épreuves visant à démontrer leurs capacités à respecter l'ordre<sup>94</sup>. Ils devaient enseigner à leurs enfants « la morale la plus pure », le silence et la

---

<sup>90</sup> Marie-Jeanne Roland, *op.cit.*, p.127. Le journal était considéré comme l'organe officiel de la *Société des Amis des Noirs* dont Brissot et Clavière avaient été deux des principaux fondateurs en 1788.

<sup>91</sup> Correspondances de Brissot et Lanthenas, dans Brissot, *Correspondances...*, p.252, 254-255.

<sup>92</sup> Brissot, *Correspondances...*, p.256.

<sup>93</sup> Brissot, « Plan d'une Société agricole ou d'Amis », dans Brissot, *Correspondances...*, p.461.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p.462.

méditation devant être les principaux moyens de cette éducation. Les enfants devaient être préparés aux vertus par la vie la plus simple et la plus sobre.

Contrairement au projet de colonies en Amérique, cette fois aucun but lucratif n'est jumelé au projet. Les « bienfaiteurs » de la Société, cotisant pour « le bien général », fourniraient la mise de fonds devant servir à acheter les terres. À cette somme devait s'ajouter celle, plus modique, des associés ou amis. Quant aux familles les moins nanties, elles pourraient être admises gratuitement, en gage de leurs bonnes mœurs ou de leurs services rendus à la Société<sup>95</sup>. Également, la Société devait chercher à propager ses principes et sa morale et pour ce faire, elle disposerait d'une imprimerie permettant de « répandre les bonnes instructions par toute la France<sup>96</sup> ».

C'était ici chercher à créer de toutes pièces la société agraire idéale que Brissot et Clavière avaient dépeinte aux Français dans leur ouvrage *De la France et des États-Unis*. C'était encore une fois poser les mœurs au cœur d'un projet de société, comme l'avait imaginé Clavière dans son plan d'une colonie républicaine en Amérique. C'était poser de nouveau l'instruction et la propagation des Lumières au cœur d'un programme de régénération des individus et de la nation française. Si ce projet semble bien être resté lettre morte, sa signification n'en est pas moins intéressante. Elle peut être perçue comme la continuité de l'idéologie gallo-américaine à l'époque nouvelle de la Révolution française, tandis que le nouvel ordre politique tant attendu par Brissot et Clavière était alors à l'ordre du jour<sup>97</sup>. Imprégné des valeurs gallo-américaines, ce projet réunit ceux qui allaient se regrouper dans les salons de Madame Roland, à l'époque de la Convention à l'automne 1792.

---

<sup>95</sup> *Ibid.*, p.463.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p.461.

<sup>97</sup> En conclusion de son plan de Société agricole, Brissot écrivait d'ailleurs ces lignes : « On ne doit pas douter que cet établissement ne peut être secondé soit par l'Assemblée nationale, soit par le département où il se trouvera ». Plan d'une Société agricole ou d'Amis, dans Brissot, *Correspondances...*, p.463.

## Conclusion

Considérée comme une sorte de cellule d'où devaient surgir les réformes et les projets d'alliance avec les États-Unis, la Société Gallo-américaine devait être un acteur de premier plan, jouant le rôle d'intermédiaire entre les gouvernements français et américain. Avec le traité commercial qu'ils proposaient au Congrès américain, les gallo-américains posaient le commerce et la morale comme piliers jumeaux du nouvel ordre transatlantique dans lequel la France était considérée comme le « partenaire commercial naturel » des États-Unis<sup>98</sup>. Dans un premier temps, cela signifiait une Amérique agraire républicaine et une France manufacturière en voie de régénération, unies dans un traité particulier de commerce d'échange direct, dédié au bien des deux nations. Brissot et Clavière défendirent l'idéal physiocrate d'un libéralisme agraire qu'ils transposaient sur l'Amérique républicaine, forteresse des bonnes mœurs.

Dans un deuxième temps, cela signifiait qu'au cœur de cet axe franco-américain se créait un nouvel espace d'activités économiques. Ce dernier constituait un terrain sur lequel le philosophe et l'actionnaire se confondaient et où l'on assistait à un constant enchevêtrement de la finance et de l'idéologie, dans un objectif final de prospérité morale. Si la dernière séance de la Société est tenue en avril 1787, ses activités se poursuivirent via les projets américains de Brissot et de Clavière et via les contacts que la Société avait permis d'établir. C'est dire que si l'existence officielle de la société fut brève, l'idéologie qui en avait motivé la création a quant à elle survécu<sup>99</sup>. Les contacts et les affinités intellectuelles alors établis entre Brissot, Clavière et les Roland, initialement par le biais de

---

<sup>98</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.iv.

<sup>99</sup> Claude Perroud écrivait : « Il ne semble pas que cette société ait vécu longtemps, quand Brissot revint d'Angleterre en 1788 il se donna tout entier à la Fondation de la Société des amis des Noirs et pour cette nouvelle entreprise, il laissa la première. D'ailleurs il allait alors partir pour les États-Unis et travailler pour cette cause des Noirs. » Voir Brissot, *Correspondances...*, p.xlii.

la Société Gallo-américaine et qui avaient mené au projet de Société agricole allaient perdurer. À l'automne 1792, époque à laquelle fut élaborée la mission Genet, ils allaient être à la base du petit réseau de sociabilité girondin, dans le contexte où ces hommes occupent alors des rôles clés dans la direction des affaires françaises. Brissot et Clavière furent dès lors en mesure de mettre à l'ordre du jour la vision des relations transatlantiques esquissée avec la fondation de la Société Gallo-américaine en 1787.

## IV. La mission Genet : l'ordre gallo-américain à l'agenda girondin

### Introduction

Fondés à l'époque prérévolutionnaire sur des affinités intellectuelles communes, resserrés autour du projet de Société agricole au début de la Révolution française, les liens développés entre Clavière, Brissot et les Roland prirent une importance singulière à l'automne 1792 : ces hommes occupent alors des rôles stratégiques dans la gestion des affaires françaises. Lorsque la Convention nationale est mise sur pied le 21 septembre, Brissot exerce déjà une influence considérable sur la direction des affaires politiques<sup>1</sup>. Dès les premières séances de la nouvelle assemblée, il en devient l'un des premiers secrétaires. Le mois suivant, il devient membre du Comité de Constitution<sup>2</sup> et se joint également au Comité diplomatique du Département des Affaires étrangères<sup>3</sup>. Détenant de plus en plus d'influence au sein de ce dernier, jusqu'à en devenir le principal leader<sup>4</sup>, il est désormais en mesure d'être un acteur prépondérant sur la scène de la politique extérieure<sup>5</sup>.

À la Convention alors dominée par les Girondins<sup>6</sup>, Clavière garde son rôle de ministre des Finances, le journaliste Pierre Lebrun Tondu reste aux Affaires extérieures, tous deux ayant acquis ces positions sous l'influence de Brissot<sup>7</sup>. Celui-ci fait parvenir

---

<sup>1</sup> Lors du remaniement ministériel du 10 août, il avait largement contribué au retour en poste des ministres Servan, Clavière et Roland.

<sup>2</sup> La Convention avait comme mandat l'élaboration d'une nouvelle Constitution républicaine.

<sup>3</sup> Éllery, *op.cit.*, p. 304

<sup>4</sup> Ellery, *ibid.*, p. 303.

<sup>5</sup> Daniel Moncure Conway, *Thomas Paine et la révolution dans les deux mondes*, Paris, Plon-Nourrit, 1900, p.439.

<sup>6</sup> Bernstein, *op.cit.*, p. 281. Le terme de « Convention girondine » reste discuté par les historiens. Voir à ce sujet Antoine de Baecque, *loc.cit.*, p.111-133. Voir Michael S. Lewis, Alan B. Spitzer et Anne Hildreth, « Y a-t-il eu un groupe girondin à la Convention nationale (1792-1793) », dans François Furet et Mona Ozouf, dir. *La Gironde et les Girondins*. Paris, Payot, 1991 p.169-188.

<sup>7</sup> En août 1792, un important remaniement ministériel avait eu lieu. Brissot, « who had unlimited influence in the diplomatic circle » avait fait nommer Lebrun Tondu ministre des Affaires extérieures et contribué à ce que Clavière soit rappelé à son poste de ministre des Finances. Cité

ses listes de patriotes à placer à Roland<sup>8</sup>, alors ministre de l'Intérieur ainsi qu'à Lanthenas, à la tête de la 3<sup>e</sup> division du ministère de Roland<sup>9</sup>. C'est dans ce contexte politique, dans lequel Brissot jouit d'une influence nouvelle sur la politique extérieure française, que s'organisa l'envoi de Charles Edmond Genet aux États-Unis<sup>10</sup>.

Dans le présent chapitre, nous verrons comment cette mission porte l'empreinte gallo-américaine. Organisée dans le cadre informel des salons de Madame Roland, devenus le lieu de rencontre de prédilection du groupuscule girondin, Brissot et Clavière mettent à l'ordre du jour les projets de 1787 : établissement d'un traité de commerce moral entre la France et les États-Unis et création d'un grand espace de libre-échange économique réunissant les républiques libres. Nous verrons également qu'à la base de la mission se trouve la conception polysémique de la liberté articulée dans l'ouvrage *De la France et des États-Unis*, laquelle réclamait un nouvel ordre politique et économique. De plus, nous étudierons comment les pamphlets disséminés en Amérique par Genet sont l'aboutissement de l'idéologie et de l'esprit qui avaient entouré la création de la Société Gallo-américaine en 1787.

## A. Présentation de la mission Genet

La mission Genet s'inscrit dans un contexte de politique extérieure plutôt houleux pour la France révolutionnaire : poursuite de la guerre contre la coalition austro-prussienne et

---

dans Turner, « The Origin of Genet's... », p.654. Un rapport rédigé par le député Bonnacarrère affirmait que « si Lebrun était le président de la Commission extraordinaire, laquelle élaborait les grandes lignes de la politique extérieure, dans les faits, c'est Brissot qui contrôlait tout ». Bonnacarrère, cité dans Bernstein, *op.cit.*, p.288.

<sup>8</sup> Brissot, *Correspondances...*, p. 293.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Le journal anglais *Montley Review* décrivait Brissot comme le « leading man in France during the first months of the Convention ». Cité dans Ellery, *op.cit.*, p. 303.

amplification des menaces des monarchies européennes depuis la proclamation de la République et l'ouverture du procès du roi à la Convention nationale<sup>11</sup>. Face à cette conjoncture et dans l'éventualité d'une guerre maritime avec l'Espagne et l'Angleterre, il est incontestable que le besoin d'une alliance stratégique avec la république américaine a motivé l'envoi de Genet aux États-Unis<sup>12</sup>. Toutefois, ce facteur explicatif ne doit pas occulter le fait que pour ses principaux architectes, Brissot et Clavière<sup>13</sup>, les conditions favorables étaient réunies pour mettre à l'ordre du jour les projets gallo-américains de républiques commerciales : la France était républicaine et ils possédaient pour la première fois un pouvoir réel d'action sur les affaires françaises. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'organisation de la mission Genet à ce moment précis de la Révolution française et cet épisode de la politique française à l'égard des États-Unis.

### 1) La nomination de Genet

Brissot et Clavière, que des réflexions communes semblent à cette époque unir plus que jamais, fréquentent sur une base régulière les salons de Madame Roland<sup>14</sup>. Existant en dehors des rencontres formelles de la Convention, les salons regroupent notamment Paine, Lanthenas, Condorcet, Pétion de Villeneuve<sup>15</sup>, Lebrun Tondu, Dumouriez ainsi

---

<sup>11</sup> L'Assemblée Législative avait déclaré la guerre à l'Autriche en avril 1792.

<sup>12</sup> Voir à ce sujet l'article de Eugène Sheridan, «The Recall of Charles Edmond Genet: A Study in Transatlantic Politics and Diplomaty», *Diplomatic History*, vol 18 (Automne 1994), p.463-488.

<sup>13</sup> La correspondance de Jefferson démontre qu'en janvier 1793, Clavière correspondait avec le secrétaire d'État au sujet d'un complément d'instructions venant d'être remis à Genet. Turner, « The Origin of Genet's... », p. 657.

<sup>14</sup> Dans une lettre à Servan du 26 novembre 1792, Brissot écrira : « Je ne trouve point chez les autres, excepté chez Clavière, l'activité qui est dans ma tête ». Brissot, *Correspondances...*, p.312.

<sup>15</sup> Pétion de Villeneuve avait été camarade de collège de Brissot et correspondait avec lui depuis les années 1780. Les deux hommes et Clavière rédigèrent des adresses à l'Assemblée législative au nom de leur Société des Amis des Noirs. Voir Brissot, *Correspondances...*, p.265.

que les américains Joel Barlow et Stephen Sayre<sup>16</sup>. Regroupant ainsi ce petit réseau de sociabilité girondine, ces salons jouent un rôle crucial dans le processus de mise en marche de la politique française<sup>17</sup> : c'est là que furent discutées certaines nominations ministérielles, dont celle de Charles Edmond Genet.

Le jeune homme de 29 ans était rentré à Paris depuis septembre, de retour de Russie où il avait occupé le poste de secrétaire français de légation<sup>18</sup>. À l'époque qui précéda sa nomination, Genet fut invité, tantôt chez le ministre Roland, chez Brissot et chez Lebrun, où il rencontra ainsi « quelques-uns des membres les plus marquants de la Gironde<sup>19</sup> ». Lors d'une rencontre chez les Rolands, Brissot, avait fait observer à quelques membres du Conseil « l'importance d'envoyer en Amérique un homme dont le caractère et les mœurs dussent plaire aux Américains » et avait ainsi proposé Genet<sup>20</sup>.

Le 19 novembre, Genet recevait la note suivante du ministre des Affaires étrangères Lebrun : «Le conseil exécutif a jugé à propos d'avoir à Philadelphie un représentant de la République française dont les talents, le patriotisme et le dévouement à la chose publique fussent bien connus<sup>21</sup> ». La nomination du « Patriote Genet » comme ministre plénipotentiaire aux États-Unis fut annoncée par Brissot dans *Le Patriote Français* du 27 novembre 1792<sup>22</sup>. Le beau-frère de Brissot François Dupont est

---

<sup>16</sup> L. Didier, « Le Citoyen Genet », *Revue des questions historiques*, vol 92 (juillet 1912), p. 67.

<sup>17</sup> Pour le rôle de ces salons dans la culture girondine, voir l'article « Girondin » de Mona Ozouf dans le *Dictionnaire critique de la Révolution française*, p. 374-385.

<sup>18</sup> Genet était né à Versailles en 1763. Très tôt il avait entamé une carrière diplomatique qui le mena de l'Autriche à l'Angleterre et à la Russie de Catherine II à titre de secrétaire de légation à l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Sa sœur, Madame Campan, était la première femme de chambre de la reine Marie-Antoinette.

<sup>19</sup> Conway, *loc.cit.*, p. 439.

<sup>20</sup> Marie-Jeanne Roland, *op.cit.*, p.167.

<sup>21</sup> Lebrun à Genet, 19 novembre 1792, Reproduit dans Schmincke, *loc.cit.*, p. 109.

<sup>22</sup> *Le Patriote français*, no 1205, Reproduit dans *Ibid.*, p. 66.

nommé vice-consul à Philadelphie, ayant pour mandat de seconder Genet dans sa mission en Amérique<sup>23</sup>.

## 2) Les objectifs de la mission

Lorsqu'il s'embarque pour sa traversée en Amérique en janvier 1793, Genet est chargé d'un vaste et ambitieux mandat. L'objectif central de sa mission est de conclure un nouveau traité de commerce et d'alliance avec les États-Unis<sup>24</sup>. Dans la perspective d'une guerre maritime avec l'Angleterre et l'Espagne, Genet devait engager les Américains à respecter certaines clauses de l'ancien traité d'alliance de 1778, notamment celles garantissant des avantages aux corsaires français et à leurs prises dans les ports américains<sup>25</sup>. Le ministre plénipotentiaire devait également entamer des négociations avec le gouvernement américain quant au remboursement de la dette à la France<sup>26</sup>, une partie de celle-ci devant être remise sous forme de grains, de farines et de denrées alimentaires<sup>27</sup>. Dernière responsabilité, mais non la moindre, Genet était mandaté pour fomenter la révolution dans les colonies anglaises et espagnoles de la Louisiane et du Canada et obtenir, de concert avec les habitants du Kentucky, l'ouverture de la navigation sur le Mississippi, alors sous contrôle espagnol<sup>28</sup>. À cet effet, Genet s'était fait remettre par le ministre français de la Marine un certain nombre de lettres de marque en blanc pour armer des corsaires et avait reçu du ministre de la

---

<sup>23</sup> Bernstein, *op.cit.*, p. 342, p.344. Dupont avait fait partie du projet d'une installation familiale des Brissot en Amérique. Il avait entamé ce projet et était installé depuis quelques temps déjà en Amérique où il avait acquis quelques arpents de terre.

<sup>24</sup> Depuis 1778, les deux nations étaient liées par un traité d'amitié et de commerce et un traité d'alliance.

<sup>25</sup> « Supplément aux instructions données au Citoyen Genet », dans Turner, *Annual Report of the American Historical Association for the year 1903*, Washington, 1904, volume 2, p. 208-209.

<sup>26</sup> Dans les mois qui précédèrent l'organisation de la mission Genet, Clavière et Lebrun avaient approché à ce sujet le ministre américain en poste à Paris, Robert Morris, pour lui proposer une entente de remboursement.

<sup>27</sup> Turner, « Supplément aux instructions... », p. 206.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 211.

Guerre des brevets d'officiers en blanc à distribuer aux chefs Indiens qui seraient déterminés à participer au soulèvement contre les couronnes espagnoles et anglaises<sup>29</sup>.

## **B. Le règne des Républiques commerciales vertueuses**

Tandis que la mission Genet devait orchestrer des soulèvements dans les territoires anglais et espagnol sur le continent nord-américain, Brissot et Clavière insistaient sur la nécessité qu'une propagande parallèle soit menée en Espagne européenne et dans les possessions espagnoles des Antilles et de l'Amérique du Sud. À l'époque de la nomination de Genet, Brissot correspondait à cet effet avec le général d'origine vénézuélienne Francesco de Miranda dans le but de convaincre celui-ci d'opérer le renversement des colonies espagnoles à partir de la colonie française de Saint-Domingue<sup>30</sup>. Dans l'esprit de ses architectes, la mission Genet s'inscrivait dans un vaste projet de révolution du Nouveau monde, lequel devait sonner le glas définitif de l'ordre colonial monarchique et ouvrir la voie à un partenariat commercial libéral entre les nations libres<sup>31</sup>.

Les instructions remises à Genet, formulées sous la forme d'un tract politique, marquent une rupture totale avec l'ancienne diplomatie du Cabinet de Versailles à l'égard des États-Unis<sup>32</sup>. Le choix du vocabulaire ainsi que le style d'écriture rappellent

---

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Brissot envisageait que la partie française de Saint-Domingue serait la base de reconquête à partir de laquelle une vaste expédition militaire serait lancée contre les possessions espagnoles. Il était question de gagner les îles, dont notamment la partie espagnole de Saint-Domingue, mais également le continent sud américain. Voir la Lettre de Brissot à Miranda, 13 octobre 1792, dans Brissot, *Correspondances...*, p. 303.

<sup>31</sup> Brissot et Clavière tentaient de convaincre les ministres girondins de l'importance que cette révolution se fasse simultanément dans l'Espagne européenne et dans l'Espagne américaine. Lettre de Brissot à Servan, 26 novembre 1792, *Ibid.*, p. 313.

<sup>32</sup> L'historien Keller soutient que les instructions auraient été écrites dans le but d'être publiées, sous forme de tract politique révolutionnaire. Keller, *loc.cit.*, p.94-97.

la plume de Brissot. Critiquant l'infâme et machiavélique politique de la royauté française qui avait jusque-là laissé se relâcher l'union entre les deux pays, le texte annonçait que les Républicains qui remplaçaient désormais « ces vils suppôts du despotisme » s'empressaient de tracer « une route diamétralement opposée<sup>33</sup> ».

### 1) L'avènement d'un ordre commercial vertueux

Dans l'ouvrage *De la France et des États-Unis*, Brissot et Clavière avaient souhaité le jour où les échanges entre nations libres, fondées sur les lois immuables de la nature, rendraient les traités désuets<sup>34</sup>. À la séance de la Convention du 21 novembre 1792, ayant alors accès à une tribune politique où faire entendre ses conceptions, Brissot déclara que puisque la France était désormais l'alliée naturelle de tous les peuples libres, conséquemment « la nouvelle diplomatie française n'avait plus à s'occuper des traités », lesquels étaient désormais « œuvres parfaitement inutiles<sup>35</sup> ».

Le 22 décembre 1792, à l'époque de l'élaboration des instructions de Genet, la Convention adressa une lettre au Président des États-Unis, lui annonçant ses intentions diplomatiques<sup>36</sup> : « Américains libres, le temps n'est pas éloigné où les colonies, loin d'être un sujet éternel de rivalités et de guerres, ne seront qu'un lien de plus entre les Nations. Le temps n'est pas loin où la saine politique posera les bases du commerce, non sur des intérêts exclusifs, mais sur des intérêts combinés de tous et sur la nature des choses<sup>37</sup> ». Afin d'accélérer cet heureux moment, la Convention annonçait son désir

---

<sup>33</sup> « Mémoire pour servir d'instruction au Citoyen Genet », reproduit dans Turner, *Annual Report...*, p.202-203.

<sup>34</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p. 291.

<sup>35</sup> Rapport de Brissot lu à la séance du 21 novembre, Reproduit dans Schmincke, *loc.cit.*, p. 106.

<sup>36</sup> Le Président de la Convention, Pétion de Villeneuve, est un intime de Brissot et Clavière. Il avait fondé avec eux la Société des Amis des Noirs en 1788 et avait rédigé en 1791 avec Clavière une adresse à l'Assemblée législative au nom de la Société dont il était le président. Voir Brissot, *Correspondances...*, p.265.

<sup>37</sup> Lettre du Président de la Convention aux États-Unis, 22 décembre 1792, Reproduit dans Schmincke, *loc.cit.*, Appendice A p. 108.

de resserrer ses liens politiques et commerciaux avec les États-Unis, les deux nations ne pouvant qu'avoir désormais « un sentiment commun, puisque leurs principes et leurs intérêts sont communs<sup>38</sup> ». C'est dans cette perspective que le Conseil exécutif mandata Genet pour aller négocier un nouveau traité fondé sur « des bases plus étendues et plus fraternelles que ceux de 1778<sup>39</sup> ». Comprises dans l'esprit gallo-américain de 1787, ces « bases plus étendues » prennent toute leur signification.

Les liens qui devaient désormais unir les deux républiques libres devaient s'étendre bien au delà de ceux qu'un traité conventionnel de commerce et d'alliance établissait normalement entre deux nations. Il était question d'établir un pacte national qui devait « favoriser sous tous les rapports l'extension de l'Empire de la Liberté<sup>40</sup> ». Cette liberté est celle-là même dont Brissot et Clavière traitaient dans *De la France et des États-Unis*, celle-là même à laquelle s'intéressait la Société Gallo-américaine : une liberté à la fois politique et économique. Les instructions à Genet stipulaient que les ministres de la République Française, « rejetant loin d'eux tout ce qui a trait à l'ancienne diplomatie, au régime fiscal, à la police réglementaire et à toutes ces entraves de la prospérité et de la richesse des Nations », souhaitaient renouveler et consolider les liaisons commerciales « en les fondant sur des principes d'une éternelle vérité<sup>41</sup> ».

L'instauration de l'Empire de la Liberté ne pouvait qu'exiger le démantèlement du vieil ordre colonial : les « puissances rétrogradés » qui tenaient encore à « un système colonial et commercial exclusif<sup>42</sup> », en l'occurrence les monarchies anglaise et espagnole, devaient être punies.

---

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Turner, « Supplément aux instructions... », p. 207.

<sup>40</sup> Turner, « Mémoire... », p. 204.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 203-204.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p.204.

## 2) « L'Empire de l'Ouest » au cœur des nouvelles relations gallo-américaines

À l'automne 1792, l'Angleterre et l'Espagne étaient effectivement en mesure d'exercer de l'influence sur le continent nord-américain. Tandis que l'Angleterre maintenait toujours six postes militaires sur le territoire américain<sup>43</sup>, l'Espagne possédait la Louisiane et contrôlait la navigation sur le Mississippi, le plus grand fleuve de l'Amérique débouchant sur tout le réseau commercial du Golfe du Mexique<sup>44</sup>. Le nouveau pacte national franco-américain que devait conclure Genet engagerait les deux nations à organiser l'affranchissement de l'Amérique espagnole, l'ouverture de la navigation du Mississippi aux habitants du Kentucky, la libération des anciens frères de la Louisiane du joug tyrannique de l'Espagne et « l'unification de la belle étoile du Canada à la Constellation américaine<sup>45</sup> ». Dans le contexte de la probabilité d'une guerre contre l'Espagne, ces objectifs de la mission Genet visaient une déstabilisation stratégique de la monarchie dans ses colonies outre-mer. Mais également et surtout, ces objectifs étaient l'aboutissement des projets antérieurs de Brissot et Clavière.

Intéressés par les nouvelles perspectives commerciales à développer entre la France et les États-Unis, Brissot et Clavière avaient déjà reconnu l'importance cruciale de la région fertile entourant le fleuve Mississippi dans leur ouvrage *De la France et des États-Unis* : « Les bords de l'Ohio et du Mississippi offrent des terrains immenses à défricher, l'Ohio tombe dans le Mississippi, qui tombe à son tour dans la mer, ces deux fleuves sont navigables presque partout<sup>46</sup> ». Les deux gallo-américains envisageaient de

---

<sup>43</sup> Michillimackinac sur le Lac Michigan, Detroit sur les bords des Lacs Ériés et Hurons, Fort Erie sur le lac Érié, Niagara sur le lac Ontario, Oswegatchie sur le Fleuve Saint-Laurent, Point au Fer et Dutchman's Point sur le Lac Champlain.

<sup>44</sup> Depuis la défaite de la Guerre de Sept Ans, la France considérait la Louisiane comme une colonie française opprimée par l'Espagne et le Canada comme une victime de la défaite de la guerre de conquête anglaise.

<sup>45</sup> Turner, « Mémoire... », p.204.

<sup>46</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p.181.

prospères possibilités d'échanges commerciaux entre les productions du sol de cette région et des marchandises manufacturées françaises, ce qui les amenait à dénoncer la mainmise espagnole sur le fleuve : « On ne saurait trop gémir sur cette politique étroite de l'Espagne, qui voudrait fermer aux Américains libres toute communication avec la mer par le Mississippi<sup>47</sup> ».

Lors de son séjour au Kentucky en 1788, constatant par lui-même le mécontentement des Américains sur la question de la fermeture du fleuve, il était parfaitement clair pour Brissot que tôt ou tard, le contrôle espagnol sur cette région prendra fin. Selon lui, des Américains ayant secoué le joug de l'Angleterre, qui étaient maîtres de l'Ohio et du Mississippi, ne pourraient concevoir longtemps « l'insolence d'une poignée d'*Hidalgos* qui veulent contester la liberté des fleuves et des mers<sup>48</sup> ». Cinq ans avant la mission Genet, Brissot écrivait que le moment de l'ouverture du fleuve ne pouvait être loin : « L'Espagne craint ce moment et cherche à le reculer (...) Elle devrait ouvrir le Mississippi. Elle ne le fera pas, la politique étroite et superstitieuse qui la dirige s'y oppose. Elle craint surtout la communication des opinions d'indépendance, que les Américains portent partout et que leur succès prêche efficacement<sup>49</sup> ». Brissot pressentait, avec raison, que l'alliance et le commerce avec cette région seraient « sans doute, avant un siècle, fort recherchés par les nations manufacturières de l'Europe<sup>50</sup> ». Le voyageur soutenait que cet « Empire de l'Ouest », tel que baptisé avec justesse par ses habitants, bien qu'encore inconnu aux Européens, « était appelé par la nature des choses à mériter un jour ce nom<sup>51</sup>. »

Dans le contexte où, rappelons-le, un des objectifs du voyage de Brissot en Amérique était de sonder le terrain pour l'organisation d'une colonie républicaine, ce

---

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> Brissot, *Nouveau Voyage...* Tome 2, p.434-435.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p.435.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 417.

<sup>51</sup> *Ibid.*

territoire fertile de l'Ouest avait retenu son attention. Il envisageait alors que l'établissement d'une colonie dans cette région pourrait être un jour « très utile aux rapports commerciaux de la France avec le territoire de l'Ouest<sup>52</sup> », en devenant un point d'échange privilégié entre des produits agricoles américains et des produits manufacturiers européens : « Les hommes qui sèment et qui peuplent ici augmentent la prospérité des nations manufacturières de l'Europe<sup>53</sup> ».

L'ouvrage *De la France et des États-Unis*, qui élaborait toutes ces idées, avait été publié à Londres en 1787. En avril 1791, Brissot fait publier son ouvrage *Nouveau Voyage dans les États-Unis fait en 1788* en deux tomes et y joint l'ouvrage de 1787 à titre de troisième tome. Parallèlement, Clavière et lui demeurent impliqués dans des projets de colonies d'émigration, pour lesquels l'ouvrage fait alors la publicité<sup>54</sup>. L'année suivante, à l'époque de la mission Genet, il est fort possible que les deux hommes aient été encore impliqués dans des projets de vente de terres en Amérique, ce qui suggère une explication supplémentaire quant à leur intérêt pour l'ouverture du Mississippi. L'objectif de la mission Genet de 1792 était d'instaurer sur les territoires libérés des gouvernements libres qui entretiendraient avec la France et les États-Unis des relations commerciales et politiques privilégiées. Une note de Genet est d'ailleurs explicite à ce sujet : « notre intention est de les laisser les maîtres de s'organiser comme ils l'entendront, tout ce que nous leur demandons est de confondre leurs intérêts politiques et commerciaux avec les nôtres et avec ceux des États-Unis<sup>55</sup> ».

En 1792, c'est donc également à titre d'entrepreneurs que Brissot et Clavière envisageaient l'ouverture du fleuve ainsi que l'instauration de territoires libres dans cette

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 426.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 417.

<sup>54</sup> Voir sa correspondance à ce sujet avec le quaker américain Miers Fisher dans Brissot, *Correspondances...*, p.261, p.242-245.

<sup>55</sup> Correspondances de Genet, « Mémoire pour servir d'instruction au citoyen Michaud » dans Turner, *Annual Report...*, p.994.

région stratégique. Pour organiser l'expédition du Mississippi, Brissot avait songé à mettre sur pied un Comité spécial. Joël Barlow et Stephen Sayre, deux habitués des salons de Madame Roland, devaient avoir sous Genet la direction générale des affaires et la gestion des fonds<sup>56</sup>. Barlow, le promoteur de la Scioto Company à Paris à la fin des années 1780, venait de faire la traduction anglaise de l'ouvrage *Nouveau Voyage de Brissot*<sup>57</sup>. L'historien Frederick Turner note qu'en 1793, ce même Barlow aurait fait une proposition pour exploiter sur une base d'affaires les terres libérées de la Louisiane<sup>58</sup>. Replacé dans la perspective des projets gallo-américains de colonies républicaines, ce pan de la mission Genet prend toute sa signification. Nous allons maintenant voir comment les moyens mis en oeuvre par Genet pour orchestrer des soulèvements dans les territoires espagnols et anglais s'inscrivent également dans l'esprit gallo-américain de la fin des années 1780.

### 3) L'Empire de la Liberté par la propagande pamphlétaire

À l'époque à laquelle sont préparées les instructions à Genet, Brissot s'enflammait, il fallait « écrire en français, écrire en espagnol, électriser tous les esprits, les uns pour faire la révolution, les autres pour y consentir<sup>59</sup> ». Le but était de démontrer à l'Espagne que sa résurrection politique était dans la révolution et des missionnaires devaient y répandre les principes de liberté et d'indépendance populaire<sup>60</sup>. Alors qu'en Europe Condorcet rédigeait son *Adresse aux Bataves* et que le jeune espagnol José Marchena

---

<sup>56</sup> Turner, « The Origin of Genet's... », p. 662. Ce comité devait préparer la révolte des colonies espagnoles que Miranda devait poursuivre. Il devait agir de concert avec un mexicain qui était alors en contact avec Clavière.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p.656.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> Lettre de Brissot à Servan, 26 novembre 1792, dans Brissot, *Correspondances...*, p. 313.

<sup>60</sup> Lettre de Brissot à Dumouriez, 28 novembre 1792, *Ibid.*, p.315. Brissot à Servan, 26 novembre 1792, *Ibid.*, p. 313.

écrivait son *Avis aux Espagnols*, quelques mois plus tard aux États-Unis Genet allait composer ses adresses aux Louisianais et aux Canadiens français<sup>61</sup>.

Au cœur de la mission Genet se retrouva ce qui avait toujours été une des préoccupations centrales des gallo-américains : l'idée d'une régénération populaire par l'instruction et l'apprentissage du républicanisme par l'éducation des mœurs. Les instructions remises à Genet chargeaient le ministre plénipotentiaire de prendre toutes les mesures que sa position lui permettait « pour faire germer dans la Louisiane et dans les autres provinces de l'Amérique voisines des États-Unis les principes de la liberté et de l'indépendance<sup>62</sup> ». La propagande révolutionnaire par le pamphlet devenait le moteur du renversement du vieil ordre monarchique.

Genet devait ainsi charger ses agents de se servir de la presse pour y répandre les principes de liberté. Le Français André Michaux, engagé par Genet, devait publier dans les journaux du Kentucky des articles sur les droits à la libre navigation du Mississippi, notamment en reproduisant des extraits des délibérations de la Convention nationale<sup>63</sup>. Les instructions de la mission Genet soulignaient que les Kentukois, « qui brûlent depuis longtemps du désir légitime de jouir de la libre navigation du Mississippi<sup>64</sup> » allaient se joindre avec enthousiasme au projet d'ouverture du fleuve. À cet égard, rappelons que lors de son propre séjour au Kentucky cinq ans auparavant, Brissot avait noté dans ses carnets de voyages les toasts portés par les Kentukois lors de la célébration du 4 juillet à Lexington : « La navigation du Mississippi à tout prix, excepté celui de la Liberté ! Puisse l'Atlantique être juste, le territoire occidental être libre !<sup>65</sup> »

---

<sup>61</sup> Hariel, *op.cit.*, p.5.

<sup>62</sup> Turner, « Mémoire... », p.205.

<sup>63</sup> Turner, « Mémoire pour servir d'instruction... », p. 991.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.205.

<sup>65</sup> Connaissant l'imagination exaltée de Brissot, il est possible qu'il ait quelque peu romancé cette version qu'il rapportait alors à Clavière. Brissot, *Nouveau Voyage...*, Tome II,

En juillet 1793, dans la lettre qu'il adresse à son agent George Rogers Clark pour lui annoncer qu'il recevrait sous peu sa commission de Commandant en chef de l'armée indépendante et révolutionnaire du Mississippi, Genet s'enflammait : « Il est temps que les Américains libres de l'Ouest soient débarrassés d'un ennemi aussi injuste que méprisable. Il est temps que nos concitoyens de la Louisiane, les descendants des Français, jouissent du bienfait de la liberté, que vont leur présenter leurs frères et leurs amis<sup>66</sup> ». C'est imprégné de ces idées qu'il prépara en octobre 1793 l'adresse *Les Français libres à leurs frères de la Louisiane*<sup>67</sup> dont le ton, le style ainsi que l'esprit général sont en parfait accord avec les principes gallo-américains de 1787.

Le pamphlet, qui annonçait que l'heure étant venue où le despotisme devait disparaître de la terre, incitait les Louisianais à recouvrer leur liberté<sup>68</sup>. Réitérant l'association fondamentale qu'avaient posée les gallo-américains entre liberté et propriété, Genet suggérait aux Louisianais de se débarrasser de la tutelle d'hommes qui, « d'un seul mot peuvent vous faire dépouiller de ce que vous posséder de plus précieux : votre liberté, vos propriétés<sup>69</sup> ». Concevant la liberté comme la mère de la prospérité, Genet confrontait ces derniers : « Comparez à votre situation celle de vos amis, de vos voisins les Américains libres. Voyez la province du Kentucky : privés de débouchés, soumise injustement à des entraves qui gênent son commerce et cependant, par l'influence seule d'un gouvernement libre, croissant avec rapidité et présageant déjà une grande prospérité<sup>70</sup> ». Genet écrit alors dans la même perspective que Brissot qui, cinq ans auparavant, avait vanté la prospérité du Kentucky : « Liberté!

---

p. 422.

<sup>66</sup> Genet à Clark, 12 juillet 1793, dans Turner, *American Historical Association...*, p.986.

<sup>67</sup> Genet au ministre des Affaires Étrangères, 7 octobre 1793, *Ibid.*, p. 264-265.

<sup>68</sup> « Les Français libres à leurs frères de la Louisiane », dans Turner, *American Historical Association...*, p. 265-266.

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 267.

Quel est ton empire ! Tu crées l'industrie !<sup>71</sup> ». Réitérant la vision gallo-américaine qui posait la liberté et l'indépendance comme garantes du bien-être collectif, Genet poursuivait son adresse : « Les Américains libres, après avoir passé leurs temps à cultiver leurs propriétés, à augmenter leur industrie, sont assurés de jouir paisiblement du fruit de leur travaux, de leur activité, tandis que tout ce que vous possédez dépend du caprice d'un Vice-roi presque toujours avide ou vindicatif<sup>72</sup> ».

Il est évident que ce que Genet écrit s'inscrit dans les conceptions de la Société gallo-américaine de 1787 d'un règne de républiques commerciales liées dans un partenariat libéral. Genet terminait son adresse par les mots suivants : « Devenus maîtres de vos actions, vous pourrez adopter une Constitution républicaine (...) Vous pourrez cimenter avec les deux républiques une alliance dans laquelle se confondront d'après les bases les plus libérales, tous nos intérêts politiques et commerciaux<sup>73</sup> ».

En 1788, lors de son séjour en Amérique, Brissot avait imaginé une sorte de confrérie fraternelle qui s'étendrait du New Hampshire jusqu'à Quito. La description qu'il en fit dans une lettre à Clavière contient à elle seule toutes les aspirations gallo-américaines et laissait présager l'esprit libéral de la mission Genet : « J'y vois le bonheur à côté de l'industrie, la liberté rendant, avec les mœurs, le gouvernement et les lois presque inutiles, la douce tolérance remplaçant la farouche inquisition. J'y vois, un jour de fête, Péruviens, Mexicains, Américains libres, Français, s'embrassant comme des frères, maudissant les tyrans et bénissant le règne de la liberté, qui doit amener partout une harmonie universelle<sup>74</sup> ».

Cette vision du monde gallo-américaine de 1787, qui était parvenue à faire une percée sur les bords du Mississippi par le biais des adresses de Genet, devait

---

<sup>71</sup> Brissot, *Nouveaux Voyages...* Tome 2, p. 417.

<sup>72</sup> Turner, « *Les Français libres...* », p. 267.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 265-268.

<sup>74</sup> Brissot, *Nouveau Voyage...*, Tome 2, p. 437-438.

également avoir des échos sur les rives du Saint-Laurent. Dans le but de réunir « la belle étoile du Canada à la Constellation américaine », Genet et le jeune canadien-français Henri Antoine Mézières écrivirent l'adresse *Les Français libres à leurs frères du Canada*. Demandant aux Canadiens d'imiter l'exemple américain et français, l'adresse interpellait ainsi ces derniers : « La route est tracée, une résolution magnanime peut vous faire sortir de l'état d'abjection où vous êtes plongés. Il dépend de vous de réimprimer sur vos fronts cette dignité première que la nature a placée sur l'homme et que l'esclavage avait effacée<sup>75</sup> ». Les appelant à se joindre à l'élan vers la liberté, les deux républicains les interpellaient ainsi : « Rompez donc avec un gouvernement qui dégénère de jour en jour et qui est devenu le plus cruel ennemi de la liberté des peuples. Canadiens, vous avez en vous tout ce qui peut constituer votre bonheur. Éclairés, laborieux, courageux, amis de la justice, industriels, qu'avez-vous besoin de confier le soin de vous gouverner à un tyran stupide ?<sup>76</sup> ».

Ces appels à la liberté n'eurent toutefois pas le temps de manifester leur effet. En octobre 1793, tandis que Genet disséminait ses pamphlets révolutionnaires, le Comité de Salut Public préparait son arrestation en Amérique. Le vent avait tourné en France : la domination girondine à la Convention était renversée depuis juin 1793. Les Montagnards avaient chargé des commissaires d'arrêter Genet, Dupont et les autres fonctionnaires publics de la France, « rendus coupables de malversations<sup>77</sup> ». Les Montagnards, dans leur lutte à la Gironde, accusaient ses membres d'un grand complot contre-révolutionnaire pour restaurer la monarchie<sup>78</sup>.

---

<sup>75</sup> « Les Français libres à leurs frères du Canada », reproduit dans Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet, le siècle de Voltaire au Canada : biographie politique de Fleury Mesplet (1734-1794)*, Paris/Montréal, L'Étincelle, 1993, p.411-412.

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Extrait du Registre des arrêtés du Comité du Salut Public, 11 octobre 1793, Reproduit dans Turner, *Annual Report...*, p. 287.

<sup>78</sup> Voir à ce sujet l'article de Eugène Sheridan, « The Recall of Charles Edmond Genet : A Study in Transatlantic Politics and Diplomacy », *Diplomatic History*, vol 18 (Automne 1994), p.463-488.

## Conclusion

La mission Genet s'inscrit sans aucun doute en continuité avec de vieilles espérances françaises, de même qu'avec des requêtes américaines maintes fois transmises aux ministres royaux de Louis XVI par le passé de se débarrasser de l'influence nuisible des couronnes anglaises et espagnoles en Amérique. Mais pour ses architectes gallo-américains, il s'agissait de beaucoup plus. La mission Genet s'enracine dans un vaste projet de renversement de l'ordre colonial, d'un balayage total de l'ancien ordre monarchique, d'une tentative d'anéantissement des anciens rapports de force traditionnels entre les grandes puissances dominant l'espace atlantique. L'instauration de gouvernements républicains dans les possessions espagnoles et anglaises ainsi que l'ouverture du Mississippi devaient créer un espace parfait dans lequel opérer un nouveau commerce, libéral et vertueux. Pour les gallo-américains, il ne s'agissait pas d'une rhétorique vide. Enfin était venu le jour de cette confrérie républicaine au sein de laquelle l'Amérique et la France libres allaient jouir de la prospérité d'un libéralisme économique prometteur et profitable aux nations comme aux individus. Les nouvelles relations avec « l'Empire de l'Ouest » paraissaient être des plus prometteuses pour l'intérêt du commerce national français et pour celui des particuliers.

Profondément inspirée et influencée par la vision du monde prérévolutionnaire qu'avaient développée Brissot et Clavière à l'époque de la fondation de la Société Gallo-américaine, la mission Genet fut la mise en application de leurs projets formulés à partir de 1787. Si les gallo-américains ne survécurent pas à la guillotine, il n'en reste pas moins que leur idéologie aura constitué les fondations idéologiques d'une mission Genet qui eut des échos jusque sur les rives du Saint-Laurent.

## V. Conclusion générale

Les historiens qui se sont intéressés à Brissot s'accordent généralement pour lui reconnaître une vive passion pour la liberté, sans toutefois saisir toute la portée du sens que celui-ci donnait à la liberté. Loin d'avoir été conçue comme un simple « objet de contemplation » comme l'a soutenu l'historien Patrice Gueniffey<sup>1</sup>, la liberté qu'envisageaient Brissot et Clavière devait permettre l'instauration d'un nouvel ordre politique et économique, d'abord en France puis entre les républiques libres. La Révolution américaine allait entraîner progressivement les nations dans ce « torrent de la liberté<sup>2</sup> ».

Polysémique, leur conception de la liberté s'inscrit dans un premier temps dans la quête philosophique et politique des Lumières, quête fondée sur la raison et qui devait aboutir à l'instauration des droits politiques individuels. Porteurs de cet optimisme rationaliste des Lumières, Brissot et Clavière sont convaincus qu'un ordre social fondé sur la liberté ne peut qu'être bon : l'homme libre étant naturellement raisonnable et vertueux, il orientera ses actions en fonction du bonheur du plus grand nombre. Dans la France de 1787, la première étape pour parvenir à cet ordre consistait en l'obtention d'une entière liberté de presse. Elle seule allait permettre l'éducation générale des mœurs nécessaire à la régénérescence du « vieillard orgueilleux » en répandant les « vrais principes », à savoir le droit politique individuel de participer à l'administration de la chose publique et le droit de réclamer contre les abus du gouvernement.

---

<sup>1</sup> Gueniffey, *loc.cit.*, p.458.

<sup>2</sup> Lettre de Brissot au Marquis Du Crest, dans Brissot, *Correspondances...*, p.160.

Pour les deux réformistes, la lutte aux abus concernait également la sphère économique. La liberté de Brissot et Clavière était aussi synonyme de libéralisme économique : l'affranchissement de l'Amérique marquait une rupture radicale avec le grand système colonial mercantile qui allait céder la place à un système d'échange fondé sur l'harmonie des intérêts, duquel devait découler le bien public.

Le gallo-américanisme ne peut être pleinement compris qu'à travers cette volonté de changement. Produit d'un enthousiasme américaniste français, cette idéologie offrait des réponses aux grandes questions de l'époque. Contre les inquiétudes relatives à une éventuelle corruption des mœurs américaines par le commerce extérieur, les gallo-américains offrent le plan d'un traité de commerce entre une Amérique qui allait demeurer agraire, donc pure, et une France, déjà manufacturière, qui allait exporter uniquement des produits de nécessité et de commodité. Posant la France comme le partenaire commercial naturel de l'Amérique libre et concevant le commerce comme un véhicule de bonnes mœurs, ils proposent un « doux commerce » capable d'unir les intérêts politiques et commerciaux des deux nations et de familiariser progressivement la France avec le républicanisme américain. S'il concernait les relations entre les grands États, le nouveau système économique qu'ils réclamaient s'adressait également aux individus qui devaient pouvoir jouir d'une entière liberté d'entreprise et de possibilité d'enrichissement personnel. L'égalité et la liberté telles que conçues par les gallo-américains signifiaient ainsi égalité des chances de chaque individu devant l'enrichissement et liberté de mouvement dans une nouvelle sphère économique débarrassée des entraves étatiques.

Si les projets gallo-américains de spéculation sur la dette des États-Unis et de colonies républicaines en Amérique illustrent cet enchevêtrement de l'idéologie et de la

finance à l'époque prérévolutionnaire tel que l'a signalé l'historien Robert Darnton<sup>3</sup>, leur signification profonde est ailleurs. L'idéologie gallo-américaine, faisant du commerce et de la morale deux éléments indissociables, posait l'enrichissement comme fondement de leur conception nouvelle des relations sociales. Réalisé dans une finalité qui tient compte du bien public, le profit devient un bien positif garant de la liberté, l'indépendance n'étant possible qu'avec une propriété, une profession, un commerce ou une industrie honnête qui tienne éloigné de la dépendance<sup>4</sup>. Le gallo-américanisme de la fin des années 1780 se manifesta sous diverses formes, mais toujours en cohérence avec ces principes. Ses protagonistes aspiraient à une société meilleure et tentèrent d'en imaginer l'organisation à petite échelle, avec le projet de colonie des bonnes moeurs en Amérique ainsi qu'avec la Société agricole qui devait répandre ces valeurs à travers toute la France.

À l'automne 1792, le gallo-américanisme jouit d'une toute nouvelle latitude : la France, devenue républicaine, est en pleine voie de régénération. Reprenant le flambeau de la liberté, elle devient le modèle à suivre et doit à son tour « accélérer le règne de la liberté » inauguré en 1776 avec la Révolution américaine. C'est l'époque de l'ouverture tant attendue du Mississippi et la création d'une zone privilégiée d'échanges de marchandises dans cette région du continent américain. C'est l'avènement du règne des Républiques commerciales qu'avaient souhaité les gallo-américains et dont la mission Genet doit organiser les contours. Le démantèlement de l'Empire colonial espagnol prévu dans la politique girondine devait effacer les dernières traces du vieil ordre monarchique et créer un espace de libre-échange inédit entre les républiques libres. Il marquait l'avènement d'un système commercial vertueux capable de

---

<sup>3</sup> Robert Darnton, « L'idéologie à la Bourse... », p. 85.

<sup>4</sup> Brissot, *Nouveau voyage...*, préface, p.xv.

« remplacer la politique du trouble par celle du bonheur<sup>5</sup> » celui-là dont avaient rêvé Brissot et Clavière dans leur ouvrage *De la France et des États-Unis* en 1787.

Étudiée sous la perspective de l'idéologie gallo-américaine, la mission Genet de 1792 prend toute sa cohérence. Son objectif central, la conclusion d'un pacte national de nature commerciale et politique entre la France et l'Amérique libre, est sans contredit la mise en œuvre des buts gallo-américains à l'époque de la fondation de la Société : unir les deux nations par un traité de commerce ayant pour objectif et résultat le bien moral et politique des deux nations<sup>6</sup>. Conçus comme instrument d'éducation populaire, les pamphlets de propagande révolutionnaire devaient, à la faveur de la mission Genet, servir d'élément déclencheur à un soulèvement contre la monarchie espagnole. Dans son rôle de propagandiste, le jeune ministre plénipotentiaire fut un parfait missionnaire : ses adresses furent de véritables manifestes de la conception que les gallo-américains s'étaient fait de la liberté depuis la fin des années 1780.

En défendant une liberté totale des échanges, en s'opposant à la réglementation commerciale et en posant la propriété comme fondement de la liberté individuelle et de l'indépendance personnelle, le gallo-américanisme a sans doute constitué un balbutiement du libéralisme économique moderne. La mission Genet établissait un lien fondamental entre le libéralisme économique et les droits de l'homme, droits dont le système politique républicain était considéré comme le garant. Cette vision d'un nouvel ordre moral et commercial exportable aux nations étrangères ne pourrait-elle pas être considérée comme un germe du libéralisme, vecteur de moralité, qui cherche aujourd'hui à gérer les rapports entre les grandes puissances ?

---

<sup>5</sup> Brissot et Clavière, *op.cit.*, p. xliv.

<sup>6</sup> Prospectus de la Société Gallo-américaine, dans Brissot, *Correspondances...*, p.115.

## VI. Bibliographie

### 1) Sources

Brissot de Warville, Jacques-Pierre. *Mémoires (1754-1793)*. Édition par Claude Perroud avec étude critique et notes, Paris, Picard, 1911 (1793), 2 volumes.

Brissot de Warville, Jacques-Pierre. *Correspondances et Papiers*. Édition par Claude Perroud, Paris, Picard, 1912, 492 pages.

Brissot de Warville, Jacques-Pierre. *Examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale de M. le marquis de Chastellux (1786)* [En ligne]. Gallica.bnf.fr <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k41708q>

Brissot de Warville, Jacques-Pierre. *Nouveau voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale (1791)* [En ligne]. Gallica.bnf.fr <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k82417x>

Brissot de Warville, Jacques-Pierre et Étienne Clavière. *De la France et des États-Unis ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France*. Paris, Édition du CTHS, 1996 (1787), 344 pages.

*Mémoire pour servir d'instructions au Citoyen Charles Edmond Genet*. Publié par Frederic Jackson Turner. *Annual Report of the American Historical Association for the year 1903*. Washington, 1904 (1792).

Roland, Marie-Jeanne. *Mémoires de Madame Roland*. Édition de Paul Roux, Paris, Mercure de France, 1966 (1793), 412 pages.

Genet, Charles-Edmond, *Correspondances*. Publié par Frederic Jackson Turner. *Annual Report of the American Historical Association for the year 1903*. 2 volumes, Washington, 1904 (1793).

### 2) Articles de dictionnaires

Raynaud, Philippe. « Révolution américaine ». *Dictionnaire critique de la révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p.860-871.

Rosanvallon, Pierre. « Physiocrates ». *Dictionnaire critique de la révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p.813-819.

Ozouf, Mona. « Liberté ». *Dictionnaire critique de la révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 763-774.

Ozouf, Mona. « Girondins ». *Dictionnaire critique de la révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 374-385.

### 3) Monographies

Ammon, Harry. *The Genet mission*. New York, W.W. Norton Company, 1973. 194 pages.

Benrekassa, Georges. *Le langage des Lumières*. Paris, PUF, 1995. 253 pages.

Cassirer, Ernst. *La philosophie des Lumières*. Brionne, Gérard Monfort, 1982. 351 pages.

De Lagrave, Jean-Paul. *L'Époque de Voltaire au Canada : biographie politique de Fleury Mesplet (1734-1794)*. Paris/Montréal, L'Étincelle, 1993. 503 pages.

Dubois, Auguste. *Précis de l'Histoire des doctrines économiques dans leurs rapports avec les faits et les institutions, l'époque antérieure aux physiocrates*. Genève, Slatkine Reprints, 1970. 342 pages.

Echeverria, Durand. *Mirage in the West. A history of the French Image of American Society to 1815*. Princeton, Princeton University Press, 1968. 300 pages.

Éllery, Éloïse. *Brissot de Warville, a study in the History of the French Revolution*. Boston/New-York, The Riverside Press Cambridge, 1915. 528 pages.

Fay, Bernard. *L'esprit révolutionnaire en France et aux États-Unis à la fin du 18<sup>e</sup> siècle*. Paris, Champion, 1925. 378 pages.

Furet, François. *La Révolution en débat*. Paris, Gallimard, 1999. 195 pages.

Godechot, Jacques. *La Grande Nation : l'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*. Paris, Aubier Montaigne, 1983. 541 pages.

Goetz-Berstein, Hans Alfred. *La diplomatie de la Gironde, Jacques Pierre Brissot*. Paris, Hachette, 1912. 450 pages.

Goupil, Paul. *La propriété selon Brissot de Warville*. Paris, A. Pedone, 1904. 103 pages.

Huart, Suzanne. *Brissot, la Gironde au pouvoir*. Paris, Éditions Robert Laffont, 1986. 244 pages.

Harouel, Jean-Louis. *Les Républiques sœurs*. Paris, Presses Universitaires de France, 1997. 127 pages.

Hirschman, Albert O. *Les passions et les intérêts : justifications politiques du capitalisme avant son apogée*. Paris, Presses universitaires de France, 1980. 135 pages.

Hirschman, Albert O. *L'Économie comme science morale et politique*, Paris, Gallimard, 1984. 111 pages.

Lacorne, Denis. *L'invention de la République, le modèle américain*. Paris, Hachette, 1991. 319 pages.

Loft, Leonore. *Passion, politics and philosophie : rediscovering Jacques Pierre Brissot*. Westport, Greenwood Press, 2002. 279 pages.

Masson, Frederic. *Le département des affaires étrangères pendant la Révolution 1787-1804*. 2<sup>e</sup> éd. Genève, Slatkine Reprints, 1977 (1877). 570 pages.

Mauzi, Robert. *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au 18<sup>e</sup> siècle*. Paris, Armand Colin, 1965. 721 pages.

McCoy, Drew. *The Elusive Republic : Political Economy in Jeffersonian America*. New-York-London, W.W. Norton and Co, 1982. 268 pages.

Moreau-Zanelly, Jocelyne. *Gallipolis. Histoire d'un mirage américain au 18<sup>e</sup> siècle*. Paris, l'Harmattan, 2000. 473 pages.

Permezal, Paul. *Les idées des physiocrates en matière de commerce international*. New-York, Burt Franklin, 1973. 249 pages.

#### 4) Chapitres d'ouvrages

Armitage, David. « Three Concepts of Atlantic History » *The British Atlantic World, 1500-1800*, New-York, Macmillan, 2002. p. 11-27.

Conway, Daniel Moncure. « Appendice sur Charles Edmond Genet » *Thomas Paine et la révolution dans les deux mondes*, Paris, Plon-Nourrit, 1900. p. 436-450.

Darnton, Robert. « L'idéologie à la bourse » *Gens de lettres, Gens du livre*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1991, p.85-98.

Dorigny, Marcel. « La libre Amérique selon Brissot et Clavière, modèle politique, utopie libérale et réalisme économique » Préface. *De la France et des États-Unis ou de l'importance de la révolution de l'Amérique*, 2<sup>e</sup> éd, Paris, Édition du CTHS, 1996. p.7-25.

Duboeuf, Françoise. « La théorie classique de l'enrichissement capitaliste » *Introduction aux théories économiques*, Paris, Éditions La Découverte, 1999. p.8-32.

Higonnet, Patrice. « Republicanism in France and America » *Sister Republics. The Origins of French and American Republicanism*. New-York, Cambridge University Press, 1988. p.1-10.

Mc Kittrick, Eric, et Stanley Elkins. « The French Revolution in America » *The Age of Federalism*, New-York/Oxford, Oxford University Press, 1993. p.303-372.

Rihs, Charles. « Brissot de Warville et la propriété » *Les philosophes utopistes. Le mythe de la cité communautaire en France au XVIIIe siècle*. Paris, Éditions Marcel Rivière, 1970. p. 86-101.

### 5) Articles d'ouvrages collectifs

De Baecque, Antoine. « La Gironde et la Sorbonne, les Girondins dans l'historiographie universitaire (1886-1989) » dans François Furet et Mona Ozouf, dir. *La Gironde et les Girondins*, Payot, 1991. p. 111-133.

Dorigny, Marcel. « La République avant la République. Quels modèles pour quelle République ? » dans Michel Vovelle, dir. *Révolution et République, l'exception française*, Paris, Édition Kimé, 1994. p.109-119.

Dorigny, Marcel. « Brissot et Miranda en 1792 ou comment révolutionner l'Amérique espagnole? » dans Marcel Dorigny et Marie-Jeanne Rossignol, dir. *La France et les Amériques au temps de Jefferson et de Miranda*, Paris, Société d'études robespierristes, 2001. p.93-105.

Gueniffey, Patrice. « Brissot » dans François Furet et Mona Ozouf, dir. *La Gironde et les Girondins*, Paris, Payot, 1991. p.437-464.

Lacorne, Denis. « Essai sur le commerce atlantique des idées républicaines » dans *Les politiques du mimérisme institutionnel*, Yves Mény, dir. Paris, l'Harmattan, 1993, p.39-60.

Lacorne, Denis. « La République américaine vue de France » dans Michel Vovelle, dir. *Révolution et République, l'exception française*, Paris, Édition Kimé, 1994. p.82-108.

Portes, Jacques. « Jacques-Pierre Brissot et les États-Unis » dans Élise Marienstras, dir. *L'Amérique et la France : deux révolutions*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990. p.53-69.

Raynaud, Philippe. « Y a-t-il une philosophie girondine? » dans François Furet et Mona Ozouf, dir. *La Gironde et les Girondins*, Paris, Payot, 1991. p.291-304.

Lewis, Michael, Alan B. Spitzer et Anne Hildreth. « Y a-t-il eu un groupe girondin à la Convention nationale (1792-1793) ? » dans François Furet et Mona Ozouf, dir. *La Gironde et les Girondins*. Paris, Payot, 1991. p.169-188.

Wagner, Jacques. « L'Amérique : arrêt sur image. Brissot et le Journal Encyclopédique devant les événements américains entre 1773 et 1793 » dans Michèle Morris, dir. *Images of America in Revolutionary France*, Washington DC, Georgetown University Press, 1991. p.129-148.

## 6) Thèses de doctorat

Schminke, Frederick A. *Genet : The Origins of his mission to America*. Thèse de Ph.D. (Lettres), Université de Toulouse, 1939. 125 pages.

Keller, William Frederick. *American politics and the Genet mission, 1793-1794*. Thèse de Ph.D. (Philosophie), Université de Pittsburg, 1951. 135 pages.

## 7) Actes de colloque

Dorigny, Marcel. « Recherches sur les idées économiques des Girondins », Actes du Colloque Girondins et Montagnards, Paris, Société des Études Robespierriistes, 1980, p.79-103.

Fuchs, Michel. « La solidarité au XVIIIe siècle ». *Les Lumières et la solidarité internationale*. Actes du Séminaire Nord-Sud. Université de Bourgogne, juillet 1995, p.150-165.

## 8) Articles de périodiques

Ammon, Harry. « The Genet Mission and the Development of American Political Parties ». *The Journal of American History*, vol 52, no 4 (mars 1966), p.725-741.

Aronson, Nicole. « Chastellux et Brissot : deux images de l'Amérique au dix-huitième siècle ». *The French Review*, vol. 49, no 6 (mai 1976), p.960-971.

Banning, Lance. « Republican Ideology and the triumph of the Constitution, 1789 to 1793 ». *William and Mary Quarterly*, no 32 (1974), p.167-188.

Baylin, Bernard. « The Idea of Atlantic History ». *Itinario*, no 20 (1996), p.19 à 44.

Belissa, Marc. « Agrandir le cercle de la civilisation : le débat sur les conséquences de la Révolution américaine ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, no 46 (juillet-septembre 1946) p. 532-544.

Cheney, Paul B. « L'essor du commerce transatlantique et l'effondrement du gouvernement féodal ». *Dix-huitième siècle*, no 33 (2001), p.231-245.

Darnton, Robert. «The Grub Street Style of Revolution: Jacques-Pierre Brissot, Police Spy». *French Historical Studies*, Vol. 17, no1 (1991), p.191-205.

De Luna, Frederick A. «The Dean Street Style of Revolution. Jacques-Pierre Brissot, jeune philosophe». *French Historical Studies*, Vol. 17, no1 (1991), p. 159-190.

Didier, L. « Le citoyen Genet ». *Revue des questions historiques*, vol 92 (juillet 1912), p. 62-90.

- Hébert, Robert F. « Fondements et développements de l'économie publique ». *Dix-Huitième siècle*, no 26 (octobre 1994), p. 37-49.
- Kennedy, Mikhael. « La Société française des amis de la Liberté et de l'Égalité de Philadelphie, 1793-1794 ». *Annales historiques de la Révolution française*, no 226 (1976), p.614-635.
- Marzagalli, Sylvia. « Sur les origines de l'Atlantic History ». *Dix-huitième siècle*, no 33 (2001), p.17-31.
- Pocock, John Greville Agard. « Virtue and Commerce in the Eighteenth Century ». *Journal of Interdisciplinary History*, no 3 (1972), p.119-134.
- Potofsky, Allan. « The Political Economy of the French-American Debt Debate : The Ideological Uses of Atlantic Commerce, 1787 to 1800 ». *William and Mary Quarterly*, 3<sup>e</sup> série, vol 63, no 3 (juillet 2006) p. 489-516.
- Sheridan, Eugène R. « The Recall of Charles Edmond Genet : A Study in Transatlantic Politics and Diplomaty ». *Diplomatic History*, vol 18 (Automne 1994), p.463-488.
- Sonenscher, Michael. « The Nation's Debt and the Birth of the Modern Republic : the French fiscal deficit and the Politics of the Revolution of 1789 ». *History of Political Thought*, no 18 (1997), p.64-103.
- Turner, Frederick J. « The Origin of Genet's Projected Attack on Louisiana and the Floridas ». *The American Historical Review*, vol 3, no 4 (juillet 1898), p.650-671.
- Wade, Mason. « Quebec and the French Revolution of 1789 : The mission of Henri Antoine Mezière ». *Canadian Historical Review*, vol 31, no 4 (1950), p. 345-368.
- Whatmore, Richard et James Livesey. « Les fondations intellectuelles de la politique des Girondins ». *Annales historiques de la Révolution française*, no 321 (2000), p. 1-26.